

RAPPORT D'ACTIVITÉ --- 2025

Communauté
d'Agglomération
Arlysère
et son CIAS



L'AGGLOMÉRATION ARLYSÈRE ET SON CIAS, DES COMPÉTENCES À VOTRE SERVICE

Biodiversité

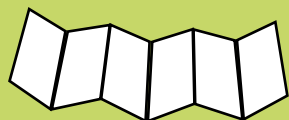


Schéma de Cohérence Territorial
(SCoT)



Eau & Assainissement

Urbanisme

Centre administratif

Arlysère et CIAS

Ecole Musique & Danse

Politique de la Ville

Culture &
coordination culturelle
Médiathèque Albertville-Ugine

Halle Olympique
Tremplin 92
Maison du Tourisme

GEMAPI
Gestion des Milieux
et prévention des in

Les Mobilités

Piscines et Centre
de remise
en forme

Zones d'Activités
Economiques



Tourisme
Activités Pleine Nature

Gestion des forêts

EHPAD
Résidences autonomes

aquatiques
ondations

EAJE petite enfance
Centre de loisirs enfance-Jeunesse
Périscolaires

Pôle maintien à domicile
soins, repas, téléalarme...

Agriculture

Habitat/logement

Plans d'eau
& Bases de loisirs

Valorisation des déchets
Déchèteries; collecte; compostage, recyclerie...

Ce rapport d'activité 2025 marque une étape particulière : il est le dernier de la mandature ouverte en 2020. Il constitue le témoignage d'un mandat d'engagement, d'action et de responsabilité au service de notre territoire et de ses habitants.

Lorsque nous avons pris nos fonctions, nous avons collectivement défini une ambition pour Arlysère à travers la feuille de route " **CAP SUR 2026** ". Cette vision reposait sur une conviction simple : dans un monde en profonde mutation, notre territoire devait anticiper, agir et préparer l'avenir.

- 🚩 **Anticiper les transformations économiques, sociales et environnementales.**
- 🚩 **Agir concrètement pour améliorer la vie quotidienne des habitants.**
- 🚩 **Préparer l'avenir en construisant un territoire plus résilient, plus solidaire et plus attractif.**

Ces dernières années n'ont pas été simples. La crise sanitaire, les tensions énergétiques, les évolutions climatiques ou encore les incertitudes économiques ont profondément marqué nos territoires. Pourtant, dans ce contexte exigeant, **Arlysère a tenu le cap.**

- 🚩 **Un territoire engagé dans la transition écologique**, qui agit pour préserver ses ressources naturelles, réduire son empreinte environnementale et adapter ses politiques publiques aux défis climatiques.
- 🚩 **Un territoire dynamique**, qui soutient ses entreprises, accompagne ses filières agricoles et touristiques et continue d'attirer de nouvelles activités créatrices d'emplois.
- 🚩 **Un territoire solidaire**, qui veille à la qualité de vie de tous ses habitants, à travers le logement, l'accès aux services publics, la culture, la santé, l'accompagnement des personnes âgées et le soutien à la jeunesse.
- 🚩 **Un territoire moderne** enfin, qui développe les outils numériques, améliore l'accès aux services et renforce la proximité entre l'agglomération et ses habitants.

Ce mandat aura également confirmé une réalité essentielle : **la force de notre territoire réside dans la coopération entre nos communes.** Les 39 communes d'Arlysère, chacune avec son identité et ses spécificités, ont su **travailler ensemble pour construire des réponses communes aux enjeux du territoire.**

Je veux remercier le bureau exécutif, l'ensemble des élus communautaires et municipaux qui ont participé à cette aventure collective. Leur engagement, leur sens du dialogue et leur attachement à l'intérêt général ont permis de faire avancer de nombreux projets.

Je tiens également à saluer les agents de l'agglomération et du CIAS. Par leur expertise et leur implication quotidienne, ils donnent vie aux politiques publiques et garantissent la qualité des services rendus aux habitants.

Un mandat n'est jamais une fin en soi. Il est une étape dans la construction d'un territoire. Les projets d'aujourd'hui constituent les fondations d'Arlysère de demain.

C'est avec confiance dans la capacité collective de notre territoire que je vous invite à découvrir ce rapport d'activité, reflet du travail accompli ensemble.

Au service d'un territoire auquel nous sommes profondément attachés.

*Franck Lombard, Président
Communauté d'Agglomération Arlysère et son CIAS*

EDITO DU PRÉSIDENT

Mandat 2020-2026



EDITO DU PRÉSIDENT

Mandat 2026-2032



Ce rapport d'activité 2025 correspond au bilan laissé par les élus du mandat 2020-2026.

Les dernières élections ont renouvelé une part importante des membres de notre conseil communautaire avec 22 nouveaux maires sur les 39 que compte l'agglomération.

Aujourd'hui, nous allons devoir nous approprier les différents sujets laissés en héritage, c'est pourquoi je vous invite à prendre connaissance de cet honorable bilan, en n'oubliant pas de saluer l'immense travail des élus qui ne le sont plus, qui s'étaient engagés dans cette aventure exigeante mais tellement passionnante, au service des habitants du territoire.

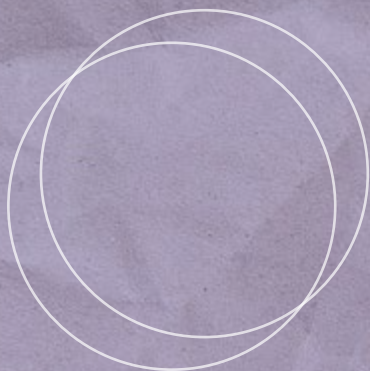
*Frédéric Burnier Framboret, Président
Communauté d'Agglomération Arlysère et son CIAS*

SOMMAIRE

Les compétences de l'Agglomération Arlysère et son CIAS	
Visuel	2-3
Édito du Président	4
SOMMAIRE	5
LE DÉVELOPPEMENT DURABLE SUR LE TERRITOIRE ARLYSÈRE	6
DIRECTION DE L'HABITAT / FONCIER	7 - 13
DIRECTION DE LA COHÉSION TERRITORIALE	15 - 29
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT	31- 49
DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES	51 - 60
DIRECTION DES SERVICES D'APPUI	61 - 73
LE CIAS DANS VOTRE QUOTIDIEN	75 - 79

DIRECTION DE L'HABITAT / FONCIER

des actions concrètes dans la vie de chacun



- Habitat
- Étude Projets
- Foncier/Patrimoine
- Zones d'Activités Économiques
- Aérodrome
- Gens du voyage

HABITAT

Plusieurs dispositifs

Chaque dispositif permet de répondre à des besoins spécifiques des habitants pour l'amélioration de l'habitat.

Logement social

La collectivité a entamé la révision de son Plan Partenarial de Gestion de la Demande et d'information des Demandeurs (PPGD) et de sa Convention Intercommunale d'Attribution (CIA) avec une finalisation prévue courant 2026.



Colocation meublée pour les 18/30 ans

En 2025, un logement supplémentaire a été ouvert, permettant la création de deux nouvelles places. Le dispositif compte désormais **16 places réparties dans 8 logements**.



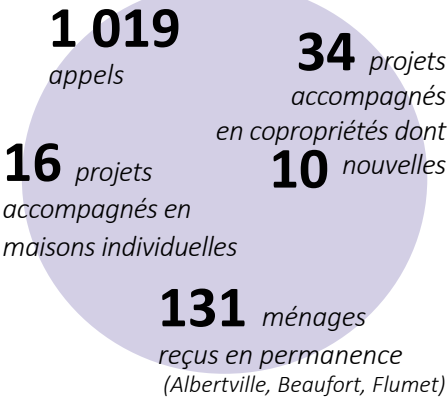
Au total, 19 jeunes ont été accueillis au cours de l'année. Par ailleurs, l'agglomération a engagé le renouvellement du mobilier devenu vétuste afin d'améliorer les conditions d'accueil.

Logement des saisonniers

Les conventions triennales entre l'État, Arlysère et les huit communes touristiques du territoire ont été renouvelées (2024-2026). Leur objectif principal est de développer l'offre de logements afin d'améliorer les conditions d'accueil des saisonniers, indispensables au dynamisme économique et touristique du territoire.

Service Public de Rénovation de l'Habitat

Le Service public de la Rénovation de l'habitat **informe et accompagne** les ménages dans leurs projets de rénovation énergétique. Ces actions s'inscrivent dans une démarche de **développement durable**, visant à encourager la rénovation des logements et à **lutter contre la précarité énergétique**.



Conseil juridique gratuit et neutre sur le logement



Des permanences sont organisées les 1^{ers} et 2^{èmes} mercredis du mois, ainsi que le 4^{ème} jeudi du mois, **sur rendez-vous avec un juriste**. En 2025, **161 rendez-vous** ont été assurés sur site.



L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat 2022 – 2025,

visée à lutter contre la précarité énergétique et l'habitat indigne, à favoriser le maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap, et à accompagner les ménages, sous conditions de ressources, dans leurs projets de rénovation.





Visite de travaux énergétiques réalisés dans une copropriété ©Arlysère

Prêt gratuit de la mallette Thermokit

Chaque année, cette mallette est mise à disposition du public du 15 novembre au 31 mars, **gratuitement mais uniquement sur réservation.**

Un rendez-vous pour l'analyse des clichés permet de renseigner la personne sur les travaux qui pourraient être envisagés et en fonction des priorités.



30 prêts **6** permanences thermokit pour l'analyse des clichés

Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées

Arlysère est associée à l'élaboration du Plan et au suivi de la mise en œuvre des actions.



Gens du voyage

L'aire d'accueil d'Albertville a enregistré une hausse de sa fréquentation avec un taux d'occupation de **63 %**. L'aire de grands passages de Tournon a également connu une augmentation de son utilisation, avec l'accueil de **7 groupes représentant 121 nuitées**. Parallèlement, le nombre d'installations illicites a été en hausse, avec 5 groupes recensés pour un total de 41 nuitées. Par ailleurs, 18 familles sont actuellement installées sur les terrains familiaux situés à Albertville, La Bâthie, Tours-en-Savoie et Ugine. Enfin, **la rédaction du nouveau Schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage en Savoie a débuté. Sa finalisation est prévue courant 2026.**



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Des actions concrètes menées par Arlysère sur ce volet :

- l'amélioration du confort de l'habitat sur son territoire
- la réduction des gaz à effet de serre grâce notamment aux travaux d'isolation, le changement des menuiseries, etc.
- la réduction des consommations d'électricité, d'eau et de chauffage
- le maintien à domicile des personnes à mobilité réduite grâce aux agencements des salles de bains, par exemple.



FOCUS SUR...

L'agglomération Arlysère a subventionné les travaux d'une copropriété dégradée composée d'une cinquantaine de logements, sur Albertville.

La subvention d'Arlysère d'un montant de **65 000€** a permis l'octroi d'une aide complémentaire similaire de l'ANAH*

➤ Révision du Plan Partenarial de Gestion de la Demande de logement social et de la Convention Intercommunale d'Attribution en 2025 avec une durée de validité des nouveaux documents de 6 ans.

➤ Poursuite de la **rénovation énergétique** du parc existant et de l'adaptation des logements avec la **signature d'un pacte territorial**, d'une durée de 3 ans (2025 – 2027).

➤ Poursuite du dispositif du service de **renseignements gratuits et neutres.**

Tél : 04 56 11 98 00

* Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat

ÉTUDE PROJETS

Les projets

Menés par l'agglomération et/ou en partenariat, ils répondent au besoin de la population et de l'économie.

La Maison de Santé Pluridisciplinaire à Gilly/Isère

En 2025, le travail engagé avec le corps médical de Gilly-sur-Isère souhaitant s'installer dans une Maison de Santé s'est poursuivi. Ainsi, plusieurs réunions de travail ont permis de finaliser le projet d'une superficie d'environ 636 m².

Ce bâtiment accueillera, a minima, les cabinets suivants :

- u 5 médecins
- u 1 infirmier
- u 1 de kinésithérapie
- u 1 psychologue
- u 1 podologue pédicure
- u 1 orthophoniste
- u 2 para-médicaux

Cette opération inclura également une quinzaine de logements.

Calendrier du projet :

- u Démarrage des travaux été 2025, pour une durée de 18 mois
- u **Livraison au plus tard printemps 2027**

Estimation du coût de la MSP

1 970 000€ HT

(demandes de subventions en cours)



Vue architecte de la Maison de Santé de Gilly-sur-Isère

© Jean-Marc Oswald

La gendarmerie de Beaufort

Il s'agit de la restructuration énergétique et de l'agrandissement de la caserne. **La livraison est prévue pour l'été 2026.** Le montant de l'opération est de **2 217 000€ HT**, avec la répartition suivante :

Arlysère

1 750 120€

Ministère de l'Intérieur

296 880€

*DSIL - Dotation de Soutien
à l'Investissement Local*

170 000€



Vue architecte Gendarmerie de Beaufort

Le bâtiment d'activités de Marcôt à Beaufort



La construction du bâtiment d'activité sur le secteur de Marcôt à Beaufort d'une superficie de 686 m² est terminée (clos couvert).

Découpage possible de 1 à 3 cellules

➤ Poursuite de l'accompagnement des collectivités dans leurs projets en matière d'urbanisme, la mise en œuvre de la politique de l'habitat, pouvant aller jusqu'à la réalisation d'études de faisabilité

FONCIER / PATRIMOINE

Biens immobiliers

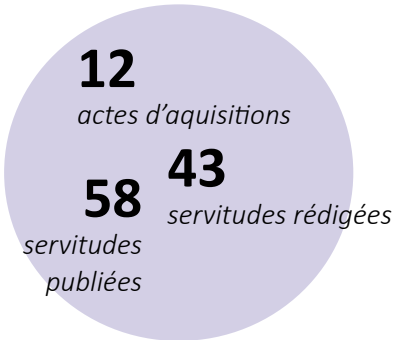
L'Agglomération sécurise les droits sur son patrimoine et acquiert le foncier nécessaire à la mise en œuvre des compétences

Acquisition de biens pour les équipements publics

Arlysère poursuit l'acquisition de terrains nécessaires au déploiement de ses compétences. Ces acquisitions concernent notamment l'implantation d'ouvrages liés à l'eau et à l'assainissement (réservoirs, stations de pompage...) ainsi que la protection de la ressource en eau, grâce à la maîtrise foncière des périmètres de protection des captages. Parallèlement, des démarches de régularisation sont menées pour les biens issus des anciens syndicats ou communes auparavant compétents.

Sécurisation des droits pour les réseaux

Arlysère poursuit la régularisation des servitudes de tréfonds concernant les réseaux d'eau et d'assainissement implantés sur des terrains privés. Ces démarches permettent de garantir la pérennité des installations. Les servitudes sont ainsi publiées auprès du Service de la publicité foncière afin d'en assurer la sécurisation juridique dans la durée.



Rédaction des actes

Pour une plus grande rapidité de traitement et des économies de fonctionnement, depuis septembre 2024, les actes relatifs aux servitudes et aux acquisitions de faible valeur sont rédigés au sein du service foncier de la collectivité.

Réserve foncière

La loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette) combinée à la rareté du foncier sur le territoire a conduit la collectivité Arlysère à revoir sa stratégie foncière. Elle intervient sur les Zones d'Activités Economiques (*voir page 12 pour plus de détails*), mais également sur les terrains agricoles, la forêt et l'habitat, en soutien aux Communes et ce, en lien avec la SEM4V.



ZAE de Terre-Neuve

Ces interventions ont lieu lorsqu'il est nécessaire que la collectivité soit présente pour débloquer des projets, répondre aux besoins du territoire et rester attractif (*économie, habitat, agriculture*).

FOCUS SUR...

En 2025, Arlysère a signé les premiers baux à construction sur les ZAE.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'Agglomération Arlysère s'engage sur ce volet :

- en limitant la consommation du foncier et l'imperméabilisation de nouveaux sols.
- en rachetant des bâtiments économiques anciens et vétustes pour les restructurer et les densifier.



ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES (ZAE)

Réaménagement et développement

L'Agglomération agit pour le maintien de l'attractivité du territoire.



Bâtiment d'activités tertiaires « La Canopée » - ZAE de Terre Neuve

Stratégie économique

La disponibilité du foncier devenant rare, un changement de stratégie est mis en place depuis plus de quatre ans. L'Agglomération s'est ainsi engagée dans des **préemptions et des achats amiables** au sein des zones d'activités, avec des acquisitions portant notamment sur des **bâtiments en friche, vétustes, sous-densifiés**. L'objectif est de recycler ce foncier et pouvoir répondre à la demande des professionnels en quête de locaux adaptés à leurs besoins.

Ne vendant plus de foncier, Arlysère propose la mise en place de **baux à construction** ou contrats de location afin d'assurer, à terme, la maîtrise foncière par la collectivité. A ce titre, la collectivité assure la gestion de **13 baux commerciaux, professionnels ou emphytéotiques***, rapportant près de **638 000€ de recettes par an**.

6 décisions de préemption

7 acquisitions amiables:

6 268 m² de bâti,
22 497 m² de foncier,
4 593 827€

3 acquisitions réalisées suite à des préemptions

5 182 m² de bâti
16 259 m² de foncier,
2 821 000€

Début des travaux dans la ZAE du Petit Marais (Gilly/Isère)

La conclusion d'un bail à construction est en cours pour permettre la restructuration d'un bâtiment existant. Ce projet prévoit

l'implantation d'une enseigne commerciale et la création d'environ 2 200 m² de surface supplémentaire, contribuant à la densification et au développement de la zone.

Comité d'implantation

Les demandes d'implantation d'entreprises sont étudiées par un comité, composé d'élus, du concessionnaire des zones d'activités économiques et d'un représentant d'Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises. **Il s'est réuni 7 fois en 2025.**

** Bail de quasi propriétaire d'une durée minimum de 18 ans et maximum de 99 ans.*

Bâtiments d'activités

- **À Beaufort**, la commercialisation d'un bâtiment d'activités se poursuit, avec une à trois cellules disponibles à la location ou à la vente.
- **À Gilly-sur-Isère**, au sein de la ZAE de Terre Neuve, les travaux de construction du bâtiment tertiaire « La Canopée » ont débuté, avec une livraison prévue en 2026.



- **À Albertville**, dans la ZAE des Belles Cîmes, la pré-commercialisation du village d'entreprises est engagée. Le programme comprend 11 cellules modulables d'environ 150 m² chacune, proposées à la location - livraison prévue fin 2026.

Quelques projets

- Construction de bâtiments d'activités économiques sur l'Écoparc de Venthon et sur la zone des Lavanches à Grésy-sur-Isère.
- Sécurisation de la berge de la zone des Arolles à La Bathie et terminer les travaux d'aménagement de surface.

AÉRODROME

Une utilisation fortement locale

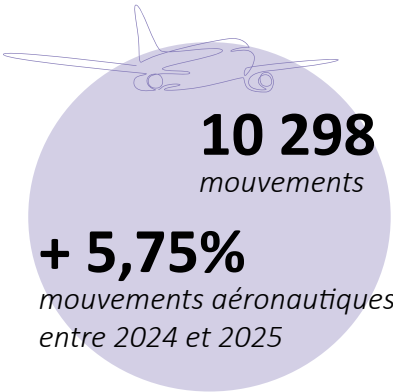
L'activité de l'aérodrome est constituée pour les **2/3 par les aéronefs basés sur site.**



Actions marquantes 2025

L'année 2025 a été marquée par la validation du **règlement intérieur de l'aérodrome**, renforçant le cadre d'utilisation et de fonctionnement de la plateforme.

La **Commission Consultative de l'Environnement** (CCE) a également été créée. Cette instance constitue un outil privilégié de concertation avec les populations riveraines



Perspectives

➤ Un projet de restructuration de la plateforme est à l'étude, dans l'attente de l'évolution du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Tournon.

La première phase prévoit le regroupement de l'ensemble des activités du SAF au sein d'un bâtiment unique, financé par le SAF.



DÉVELOPPEMENT DURABLE ET SÉCURITÉ

Tous les incidents liés à la sécurité sont désormais déclarés via la plateforme européenne ECCAIRS 2, outil permettant de collecter, partager et analyser les informations relatives à la sécurité aérienne.

Par ailleurs, le délégataire a mis en place, depuis le 15 décembre 2024, un formulaire dématérialisé destiné à recueillir les signalements des riverains concernant les nuisances sonores autour de l'aérodrome. Une attention particulière est également portée à la maîtrise du nombre de vols afin de concilier activité aéronautique et qualité de vie des habitants.





Spectacle Carmen - Juin 2025 - Dôme Théâtre



La Médiathèque intercommunale



Lance Tes Vacances - avril 2025

LA COHÉSION TERRITORIALE

des actions concrètes dans la vie de chacun



PÔLE CULTURE

École Musique & Danse
Médiathèques
Coordination culturelle

PÔLE ÉQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ

Chenil Intercommunal
Station-Service Val d'Arly
Gymnases

Politique de la Ville

Accompagnement des entreprises

Smart Agglo

ÉCOLE MUSIQUE & DANSE (EM&D)

L'École Musique & Danse

développe ses activités autour de **quatre grands domaines d'intervention**. Elle assure l'**enseignement spécialisé** de la musique et de la danse, favorise l'**éducation artistique et culturelle** auprès de différents publics, **soutient les pratiques amateurs** sur l'ensemble du territoire et propose des **actions culturelles variées** telles que des spectacles, des résidences d'artistes, des ateliers, des master class ou encore des conférences.

Le volet enseignement spécialisé

Réparti sur **quatre sites** – Albertville, Beaufort, Grésy-sur-Isère et Ugine – l'enseignement spécialisé accueille **527 élèves**.

Parmi eux, **480** suivent un **cursus en musique** et **57** en danse. **10 élèves** sont inscrits dans un **double cursus musique et danse**, témoignant de la diversité des parcours proposés.

L'école propose l'apprentissage de **nombreuses familles d'instruments** : bois, cuivres, cordes, percussions et claviers. Elle offre également une **diversité d'esthétiques musicales**, avec la possibilité de suivre un parcours diplômant ou de participer à des ateliers, orchestres, ensembles et petites formations, ainsi qu'à des pratiques en musiques amplifiées et en musique assistée par ordinateur.

Au total, **21 professeurs musiciens** et **une professeure de danse** transmettent leur art aux élèves.

De **nombreux événements** (concerts, stages, ateliers, master-class, résidences, conférences ...) rythment l'année scolaire. La présence d'un **régisseur** permet d'accompagner l'organisation technique et de valoriser ces temps forts auprès du public.

L'équipe administrative, composée de 5 personnes, assure le suivi administratif et la vie de l'école.

288h

d'enseignement/semaine ce qui représente un total de

10 368h/an

68

événements
dans l'année

5 500

spectateurs
cumulés



Spectacle Carmen au Dôme Théâtre© Arlysère

Les canaux de communication

- En 2025, **6 newsletters** sont parues permettant d'annoncer à l'ensemble des parents les différents temps forts de l'école et les retours en images sur les événements.
- La page **Facebook** de l'EM&D est suivie par plus de **700 followers**.



Les projets artistiques et pédagogiques

La résidence de **Stéphane Orlando**, consacrée à l'improvisation musicale, a donné lieu au concert *Résonnances Animées*. Une restitution présentée par les élèves de l'EM&D a eu lieu au cinéma Chantecler à Ugine.

La chorale "Les Enchanteurs" a participé au spectacle *Histoires de Noël* organisé en partenariat avec les médiathèques.

Par ailleurs, la résidence artistique de **Christoph Guillermet** autour du projet

L'Ombre de la Main a permis la tenue de nombreuses représentations sur l'ensemble du territoire.

Dans le cadre du jumelage entre les villes d'Albertville et de Winnenden, des élèves de la Musikhochschule ont été accueillis sur le territoire pour un travail musical commun, ponctué par des concerts à la Pierre du Roy et sur le parvis de l'Hôtel de Ville. En retour, 30 élèves de l'EM&D se sont rendus à Winnenden pour poursuivre cet échange, ponctué par un concert final.

Plusieurs ensembles de l'établissement ont également pris part au **festival Confluences**, contribuant à la dynamique artistique du territoire.

À l'occasion de l'événement **Mai à Vélo**, les classes CHAM de 6^e et 5^e ont proposé trois concerts au CADA, à l'IME et au tiers-lieu Vita'min, en reliant les différents sites à vélo.

Le projet artistique autour de **Carmen** a réuni les élèves des classes CHAM et de l'EM&D lors d'un spectacle présenté au Dôme Théâtre, précédé d'un avant-concert dans le hall de l'établissement.

La journée **Portes ouvertes** du 21 juin a permis au public de découvrir les disciplines enseignées, grâce à des essais d'instruments et à de nombreux mini-concerts organisés à l'Arpège.

37 auditions de classes organisées sur l'ensemble du territoire ont rythmé l'année (EHPAD de Beaufort, Grésy-sur-Isère, square Soutiras, tiers-lieu Vita'min, cinéma d'Ugine, Pallud...), ainsi que **2 spectacles de danse**.

Un projet "**chorale**" mené avec l'école du Val des Roses a donné lieu à une restitution publique lors de la fête de l'école.



L'ombre de la main © Arlysère



Concert en plein air avec Winnenden © Arlysère



Mai à vélo - concert au Tiers-Lieu Vita'Mine © Arlysère



Chorale Les Enchanteurs à Pallud © Arlysère

L'École de Musique et de Danse (EM&D) s'inscrit dans une démarche de développement durable à travers différentes actions et interventions.

- Dans le champ de la qualité de vie et de l'épanouissement humain, l'établissement propose des prestations musicales dans divers lieux et auprès de publics variés (CADA, IME, EHPAD, seniors...). Ces interventions favorisent l'accès à la culture et contribuent au bien-être des publics concernés.
- Dans le domaine de la cohésion sociale et du rayonnement territorial, l'EM&D pilote notamment le festival Confluences, organisé en partenariat avec les structures amateurs du territoire. L'édition 2025 s'est déroulée à Conflans et s'est conclue par un grand concert réunissant une large partie des orchestres et ensembles musicaux du territoire autour de la création d'une œuvre spécialement commandée pour l'occasion : L'Endiabla. Le compositeur Matthieu Burgard s'est inspiré des musiques traditionnelles locales pour concevoir cette pièce.
- Par ailleurs, l'orchestre à l'école itinérant a poursuivi son développement en 2025, en intervenant dans cinq écoles du Val d'Arly, notamment autour de la découverte des instruments de la famille des cuivres.



MÉDIATHÈQUES

Début des travaux pour les médiathèques

La médiathèque d'Ugine a fermé ses portes le 13 septembre 2025 pour des travaux de rénovation et de réaménagement (réouverture février 2026). Les travaux de rénovation de celle d'Albertville ont été programmés pour le début 2026.



L'exposition numérique interactive "Aqua Alta"

Cap sur le jeune public !

Les médiathèques ont poursuivi et renforcé leurs actions en direction du jeune public, en développant des projets culturels et pédagogiques en partenariat avec l'École Musique & Danse et la Micro-Folie.

Du 15 janvier au 22 février, l'exposition Acqua Alta a permis à 15 classes de CM1 et CM2 de découvrir, grâce à la réalité augmentée, l'histoire des inondations de Venise.

Du 18 novembre au 9 décembre, l'installation de la Micro-Folie a proposé une rencontre autour du thème des animaux dans l'art, à laquelle ont participé 10 classes de maternelle.

Le 17 décembre, la chorale des enfants de l'École Musique & Danse et les bibliothécaires ont présenté le spectacle de Noël lors de deux représentations qui ont réuni 190 spectateurs.

Par ailleurs, depuis octobre, la médiathèque développe une nouvelle action hors les murs en proposant des temps de lecture directement dans les classes. Cette initiative a déjà rencontré **un vif succès, avec l'adhésion de 22 classes du territoire.**

En quelques chiffres...

65 000

*entrées, ce qui représente
15% de moins par rapport
à 2024 liés à la fermeture de la
médiathèque d'Ugine
pour travaux.*

30 000

*Jusqu'à
documents prêtés à l'annonce des
fermetures, contre une moyenne
de 20 000 / mois habituellement.*

+ de 3 000

*réservations d'ouvrages en
prévision de la fermeture en juin
contre 1 000 habituellement.*

Des cartons et du développement durable

Dès le mois de septembre, l'équipe des médiathèques Albertville-Ugine s'est lancée dans la **mise en carton des 30 000 documents** de la médiathèque d'Ugine.

De même, dans le cadre du réaménagement de la médiathèque d'Ugine, l'agglomération a eu à cœur de donner une **seconde vie au mobilier** qui ne sera plus utilisé. Cette démarche s'inscrit dans une logique de **développement durable**, afin de limiter le gaspillage et de favoriser le **réemploi du mobilier**.

Les **services Arlysère et 19 communes du territoire** ont adhéré à cette offre qui sera renouvelée à Albertville pour les travaux qui auront lieu au 1^{er} semestre 2026





Concert d' " Histoires de Noël " - partenariat EM&D et médiathèques



Microfolie : les animaux dans l'art

Réseau Lever l'Encre (RLE)

Le réseau Lever l'Encre poursuit une double ambition : structurer l'animation des acteurs de l'apprentissage du français et favoriser la transmission des savoirs de base.

Dans ce cadre, le pilotage du réseau a été relancé et un partenariat a été renforcé avec le **Centre de Ressources des Savoirs de Base** (CRSB), permettant d'améliorer l'évaluation et l'orientation des personnes en demande d'apprentissage.

Le dispositif contribue également à l'acquisition des compétences fondamentales – parler, lire, écrire et

compter – tout en constituant un espace favorisant le lien social et la mixité des publics. Il se positionne ainsi comme un lieu d'apprentissage de la langue française, mais aussi comme un espace ressource dédié à l'information, à l'accès à la culture et à la mise à disposition d'outils pédagogiques.

Enfin, le réseau Lever l'Encre s'inscrit pleinement dans les dynamiques territoriales en tant qu'acteur partenaire du **Contrat de ville**.

1 610h
de cours dans l'année

140 **60**
rendez-vous partenaires

Transformation et développement des médiathèques en cours

La modernisation des médiathèques Albertville-Ugine, impliquant des périodes de fermeture des sites (*septembre 2025 à février 2026 pour Ugine et février à l'automne 2026 pour Albertville*), vise plusieurs objectifs structurants :

- Améliorer l'accessibilité des bâtiments, à travers la mise en place d'une signalétique adaptée, le renouvellement du mobilier, la redistribution des espaces et la modernisation de l'éclairage, ainsi que l'évolution des collections pour

mieux répondre aux attentes de tous les publics ;

- Renforcer les propositions culturelles, notamment en direction du jeune public et des publics empêchés ;
- Développer de nouveaux partenariats avec les structures sociales, éducatives et culturelles du territoire.

Malgré ces périodes de fermeture, la **continuité du service public** a été assurée grâce à la mise en place de dispositifs exceptionnels, comprenant **l'ouverture de points presse délocalisés**, l'augmentation du nombre de documents empruntables porté à 50 par usager, ainsi que le déploiement d'**actions hors les murs** menées par les bibliothécaires dans les structures scolaires et médico-sociales du territoire.



Point presse à l'EM&D Ugine



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Des actions concrètes sont engagées pour réduire l'impact environnemental :

- la diminution de l'utilisation du plastique dans la couverture des livres.
- L'action du RLE dans le cadre du parcours découverte et du dispositif des livres à soi contribue à améliorer la qualité de vie et la cohésion sociale du territoire.



COORDINATION CULTURELLE

Le développement culturel

s'inscrit dans la construction progressive du projet culturel de territoire porté par Arlysère. Cette politique culturelle repose sur plusieurs orientations structurantes :

- Soutenir la création artistique et favoriser sa diffusion sur le territoire. Cette ambition se concrétise notamment par l'initiation et le soutien à des résidences de création *in situ*, permettant aux artistes de développer des projets en lien direct avec le territoire et ses habitants.
- Accompagner les initiatives locales et renforcer le pouvoir d'agir des habitants. Cette démarche se traduit par la mise en place de résidences de mission à vocation participative, ainsi que par le soutien aux initiatives locales via des fonds dédiés, favorisant l'émergence et le développement de projets culturels portés par les acteurs du territoire.
- Garantir une équité territoriale en matière d'éducation artistique et culturelle et d'accès aux équipements culturels. Cet objectif se décline par le développement d'actions hors les murs et itinérantes, ainsi que par l'engagement d'une réflexion partenariale visant à structurer un dispositif d'éducation artistique et culturelle à l'échelle du territoire.

De manière transversale, la collectivité conçoit et accompagne ses projets culturels en veillant à la mutualisation des moyens et au croisement des politiques publiques. Une attention particulière est portée aux actions menées en lien avec les secteurs du tourisme, de la politique de la ville, de l'agriculture et de l'alimentation, du climat et de la gestion forestière, qui constituent autant de compétences portées par la collectivité.



Quelques photos et l'affiche du festival Micro-Folie Arlysère à la salle de la Tourmotte à Tournon

La Micro-folie Arlysère

La première édition du **Festival Micro-Folie Arlysère** s'est déroulée du 17 au 22 septembre sur les communes de **Verrens-Arvey** et **Tournon**. Cet événement a proposé une programmation variée, favorisant l'accès à la culture pour tous les publics.

Le festival a notamment permis l'accueil d'une **cinquantaine d'enfants** issus des centres de

loisirs du CIAS Arlysère pour une journée d'ateliers créatifs, ludiques et culturels. Les **élèves de l'école de Tournon** ont également pu découvrir le musée numérique, tandis qu'une **soirée-conférence** a exploré les liens entre musique et peinture.

Une **journée dédiée aux familles** a rassemblé **120 participants**, enfants, parents et grands-parents confondus. Le public a également pu assister à une **conférence** consacrée aux secrets des châteaux de la Loire et de Notre-Dame de Paris, accompagnée d'une **immersion en réalité virtuelle**.

Plus largement, la Micro-Folie mobile poursuit son déploiement sur le territoire. En 2025, près de **1 500 personnes**, dont plus de **1 000 enfants**, ont pu découvrir des œuvres issues du musée numérique et expérimenter les dispositifs de réalité virtuelle.

L'équipement a également été accueilli dans plusieurs écoles, EHPAD, centres de loisirs et médiathèques, contribuant ainsi à renforcer l'accès à la culture au plus près des habitants.

La CTEAC, des actes

Soutenue par sa **Convention Territoriale d'Éducation aux Arts et à la Culture pour Tous**, fruit d'un partenariat entre l'État, la Région, le Département, la CAF, Savoie Haute-Savoie Biblio et Arlysère, l'agglomération poursuit la mise en œuvre de sa politique culturelle dans la perspective de la construction de son projet culturel de territoire.

En 2025, plusieurs actions structurantes ont été engagées :

- **élaboration** d'un dispositif d'action culturelle articulé autour de **trois volets complémentaires** : les actions d'éducation aux arts et à la culture pour tous, mises en œuvre sous la forme d'un appel à projets ; Le soutien aux initiatives artistiques et culturelles du territoire, à travers un fonds dédié ; L'accompagnement des initiatives artistiques portées par les amateurs, également soutenues par un fonds spécifique.
- **mise en œuvre** de plusieurs projets d'éducation artistique et culturelle, portés par des acteurs culturels locaux ou accueillis sur le territoire, notamment dans les domaines des arts visuels, de la danse et des arts numériques.
- **préparation** de futures résidences d'action culturelle et de création pour la saison 2025-2026, tout en travaillant à structurer une dynamique territoriale autour de l'éveil artistique et culturel du jeune enfant, en associant les professionnels de la Petite enfance aux acteurs culturels.

Dans une **logique d'échange et de coopération avec d'autres territoires**, Arlysère s'est engagée, à partir de 2025, dans le cycle régional proposé par l'Observatoire des politiques culturelles. **Cette démarche permet d'intégrer une cohorte d'EPCI de la Région Auvergne-Rhône-Alpes afin de réfléchir collectivement aux politiques culturelles de demain.**

Les Amis du cinéma

Dans le cadre de la Délégation de Service Public (DSP) confiée par Arlysère à l'association "Les Amis du Cinéma", **144 138€** ont été versés en subvention d'équilibre pour solder l'exercice 2024. Ainsi, **144 025 entrées en 2025** ont été réalisées au sein des 5 salles du territoire (3 sur la ville d'Albertville et 2 sur la ville d'Ugine).



Le Dôme Théâtre

Arlysère est le contributeur public de l'ADAC le plus important, ayant fait évoluer sa subvention de plus de 25 000 € pour atteindre les **500 000 €** par an afin de soutenir la programmation annuelle du Dôme Théâtre .



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Avec ses actions culturelles , Arlysère contribue à la promotion de la cohésion sociale, la solidarité entre les communes et entre génération, et l'amélioration de la qualité de vie et épanouissement des êtres humains.



PÔLE ÉQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ

Chenil intercommunal

En 2025, une vingtaine de bénévoles se sont engagés régulièrement pour promener les chiens du chenil, contribuant ainsi à leur bien-être et à leur socialisation.

Par ailleurs, des établissements ont signé une convention avec notre structure pour organiser des promenades à visée de médiation chien/humain. Ces sorties permettent notamment à des personnes en situation de handicap de mieux interagir avec leur entourage grâce à la présence des chiens.

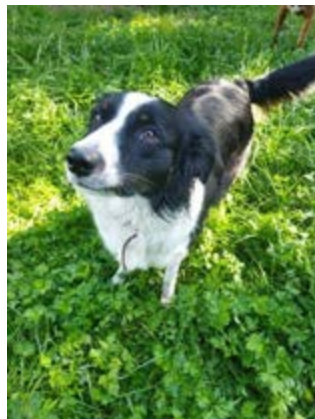
Le saviez-vous?

Les poils de chien non traités, récupérés après les séances de brossage, sont collectés puis mis à disposition des oiseaux, participant ainsi à la fabrication de leurs nids et à la préservation de la biodiversité locale.



photo oiseau-poil-nid © site web - autour des animaux

En quelques chiffres...



Photos chenil © Arlysère



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le chenil intercommunal s'inscrit dans une démarche de développement durable à travers des actions favorisant la réduction des déchets.

Un partenariat a ainsi été mis en place avec un vétérinaire du secteur de l'Arly et l'entreprise Animo'Impact, afin d'organiser la collecte et le recyclage des sacs de croquettes vides.

La participation à ce dispositif contribue à limiter la production de déchets plastiques et participe à la préservation de l'environnement. Cette initiative s'inscrit dans une dynamique collective visant à encourager des pratiques plus responsables et durables sur le territoire.

97 % de la matière plastique des sacs de croquettes collectés est recyclée pour fabriquer des objets destinés aux animaux : caisses de transport, bacs à litière, etc).



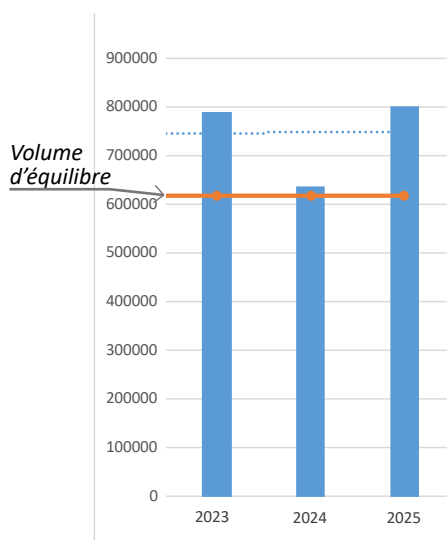
Station-service du Val d'Arly

La station-service ne génère pas de déficit de fonctionnement et n'appelle pas de financement par l'impôt au quotidien. Elle repose sur un investissement public initial et une prise de risque assumée par Arlysère, justifiés par l'intérêt général.



Photo © Arlysère

Évolution de la consommation



Carburants délivrés :

Gazole, SP 95 et SP 98.

Mode de distribution :

7 j / 7 – 24 h / 24 en libre-service.

La station-service intercommunale garantit un service de proximité indispensable aux habitants et aux acteurs économiques du territoire. Le prix du carburant intègre le coût d'achat ainsi qu'une majoration limitée permettant de couvrir les frais de fonctionnement, l'amortissement des équipements et le remboursement de l'emprunt. Son fonctionnement est ainsi entièrement financé par les usagers, sans impact pour les contribuables.

Compte tenu du niveau d'activité, des contraintes réglementaires et des investissements nécessaires, une exploitation par un opérateur privé ne serait pas viable. L'intervention de l'intercommunalité permet donc d'assurer la continuité de ce service essentiel.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Equipement essentiel et hautement stratégique pour l'activité du Val d'Arly, participe au vivre ensemble, en zone rurale et montagnarde.
- Il permet également aux entreprises, associations, services publics, population locale et touristes de limiter leurs déplacements routiers afin de se ravitailler en carburants.



Les Gymnases

Une gestion de proximité des stades et gymnases

Afin de conserver un meilleur suivi et davantage de proximité avec les usagers, des conventions de gestion avec les communes ont été établies pour les gymnases de Frontenex et de Beaufort.

L'agglomération Arlysère reste propriétaire des structures et prend en charge les frais de gestion (gaz, électricité, eau et assainissement, contrôles réglementaires) et les investissements.

Perspectives

➤ Un projet de rénovation globale du gymnase des Grands Champs situé à Frontenex a été initié. Des études de travaux vont être réalisées en 2026. Les recherches de financements sont en cours.



Photo © Arlysère

POLITIQUE DE LA VILLE

Le Contrat de Ville – Quartiers 2030

renouvelé en 2024 et étendu au quartier du Champ de Mars, en plus des secteurs précédents du Val des Roses et de la Contamine.

Politique de la Ville

Ce nouveau Contrat " Quartiers 2030 " a été réfléchi et construit avec et pour les habitants en lien étroit avec l'ensemble des acteurs locaux (*associations, institutions, élus, établissements scolaires...*) sur la base des enseignements du Contrat 2014-2023.

7 priorités affichées :

- Soutenir les familles dans leur rôle éducatif
- Soutenir les jeunes dans leur parcours éducatif, d'insertion et d'autonomie
- Accompagner les habitants dans leur parcours d'insertion professionnelle
- Prévenir le non-recours aux droits
- Faciliter l'accès aux soins et à une alimentation saine
- Poursuivre l'amélioration du cadre de vie
- Assurer la tranquillité résidentielle des habitants



Téléchargez le Contrat de Ville

10

institutions signataires

- Arlysère,
- Préfecture de la Savoie,
- Ville d'Albertville,
- Caisse d'Allocations Familiales
- SEM4V
- Département de la Savoie,
- Education Nationale,
- Agence régionale de santé,
- France travail
- Banque des territoires



LE CIDFF et son Van de l'accès aux droits vient à la rencontre des femmes sur le marché du Val des Roses tous les premiers mercredis du mois (information et orientation sur les sujets de l'emploi et du droit).



Atelier Urbanisme - 3^{ème} forum © Arlysère

Guide de l'accès aux droits et des devoirs

Réalisé dans le cadre du groupe de travail " Accès aux droits ", ce document a été élaboré afin de soutenir et d'outiller les professionnels et les bénévoles du réseau de la Politique de la Ville.

Il vise à référencer les acteurs clés intervenant dans ce domaine, à préciser leurs champs de compétences et à faciliter l'orientation des habitants dans leurs démarches administratives.

Cet outil contribue ainsi à renforcer la lisibilité de l'offre de services et à améliorer l'accompagnement des publics sur le territoire.



Guide en téléchargement

Appel à projets Politique de la Ville 2025

Dans la programmation annuelle de la Politique de la Ville,

- **31 projets** ont été accompagnés dont **5 nouveaux**)

pour un total attribué de **177 000€** de crédits spécifiques, tous financeurs confondus, dont **39 000€** de fonds Agglomération Arlysère.

Abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) étendu au secteur du Champ de Mars

123 965€

mobilisés,

fonds alimenté par l'Etat, la Ville d'Albertville et l'agglomération Arlysère et affectés comme suit :

- **30 000€**, à la programmation
- **50 000€**, au renforcement des personnels de proximité et leur formation
- **43 965€**, aux travaux d'amélioration et qualité de service

Le **baromètre des habitants** permet de mesurer le ressenti des habitants dans la vie et l'évolution du QPV. Le fonds de participation des habitants encourage ces derniers à mettre en place des projets d'amélioration du cadre dans le quartier prioritaire.

L'année 2025 marque la 1^{ère} année de mise en application du Contrat de Ville

Les signataires et les acteurs sont mobilisés collectivement afin d'améliorer le quotidien des habitants!

Les perspectives

Concrétiser un schéma d'évaluation du Contrat de Ville pour :

- Mesurer l'impact de cette politique publique, sur la réduction des inégalités,
- Apprécier l'efficacité et l'impact des actions menées au regard des objectifs poursuivis,
- Adapter les actions aux besoins des populations et des territoires
- Recueillir l'avis des parties prenantes et particulièrement des habitants.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable est pris concrètement en compte dans les actions financées concernant :

- le droit à un environnement sain, à une alimentation équilibrée, locale et durable
- les enjeux liés à la transition écologique en s'appuyant sur des mobilités douces et écologiques,
- le respect de l'environnement



Atelier Rustine à la Contamine © Agenceécomobilité



Panier producteur anti-gaspi © Panier Sainte-Thérèse

ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

Plusieurs dispositifs de soutien

- Appui au développement des entreprises,
- Aide aux commerces,
- Microcrédit
- Insertion et formation des jeunes

Dans le cadre de sa politique d'accompagnement au développement économique, Arlysère soutient les commerces de proximité à travers un dispositif d'aide à l'investissement.

Cette aide vise à subventionner une partie des dépenses engagées par les commerçants pour leurs projets de modernisation. Elle représente 10 % des dépenses éligibles, comprises entre 10 000€ et 50 000€ HT.

Les projets soutenus concernent notamment les travaux de rénovation des locaux, les équipements destinés à renforcer la sécurité, ainsi que l'acquisition de matériels neufs ou d'occasion.

Les dossiers sont instruits par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. L'aide intercommunale de 10 % vient compléter la subvention régionale, fixée à 20 % des dépenses éligibles, et pouvant atteindre 50 % pour certaines activités, notamment les buralistes et les pharmacies.

Les activités soutenues en 2025

- Un Buraliste, un Maître artisan en métiers d'art, un Commerce de produits régionaux et souvenirs, un Restaurant, une Chocolaterie, un Institut de beauté.

En quelques chiffres...

6 dossiers financés

14 309,20€

montant total versés par Arlysère

34 597€

*versés par la Région AURA
(sur ces mêmes dossiers)*

Soutien à l'insertion des jeunes



Depuis 2024, la subvention allouée à la Mission Locale Jeunes de Tarentaise a été augmentée de plus de 7 000 €, pour atteindre **88 926,60€** en 2025, traduisant l'engagement de la collectivité en faveur de l'accompagnement des jeunes du territoire.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Des soutiens financiers pour favoriser la promotion de la cohésion sociale entre les communes et entre les générations.



ADIE

(Association pour le Droit à l'Initiative Économique)



En 2025, le dispositif d'accompagnement économique a bénéficié à 18 personnes répartis sur 9 communes du territoire Arlysère.

Au total, **100 500€ d'aides ont été mobilisés**, dont **16 financements** destinés à la création ou au développement d'entreprises et **2 aides** consacrées à la mobilité professionnelle. Parmi les bénéficiaires, un habitant réside en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR) et 2 en Quartier prioritaire, pour une participation financière de la Communauté d'agglomération Arlysère qui s'est élevée à **6 500€**.



Aura Entreprise

Arlysère attribue à Aura Entreprise une subvention de **50 000€/an** pour soutenir la création et le développement des entreprises du territoire (*création d'emploi et dynamique économique...*).

SMART AGGLO au service de tous

Poursuite du déploiement de la Smart Agglo

Au cours de l'année 2025, Arlysère a poursuivi le déploiement de la Smart agglo au service des citoyens et du territoire.



Le numérique au service des habitants

Il constitue un levier majeur de modernisation et d'amélioration du service public sur le territoire de Arlysère. En 2025, plusieurs actions structurantes ont été déployées, pour une information plus accessible et des services en ligne renforcés

- La présence sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn) a été consolidée par le service communication afin d'améliorer la diffusion de l'information auprès des habitants.
- Le site internet intercommunal a été modernisé et sa gestion reprise en interne en 2025, permettant :
 - une information plus claire et actualisée ;
 - la création de nouveaux canaux de contact direct avec les services ;
 - la mise en place de formulaires en ligne facilitant le suivi des demandes et des réclamations.

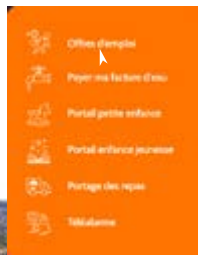
Par ailleurs, **plusieurs portails numériques thématiques ont été développés** (offres d'emploi, petite enfance, jeunesse, maintien à domicile...), simplifiant les démarches et l'accès aux services.

Des outils facilitent l'accès aux équipements :

- La mise en place du Pass Sport / Loisirs / Culture offre un accès simplifié aux équipements communautaires, accompagné d'un espace de réservation et de paiement en ligne modernisé.



Carte Sport/Loisirs/Culture
(Piscines, Halle Olympique, Tremplin 92)



Accès aux offres d'emploi sur le site web d'Arlysère



Un service de médiation numérique a été créé afin d'accompagner les habitants et les structures du territoire. Il intervient notamment dans les établissements publics (écoles, centres sociaux...) et propose :

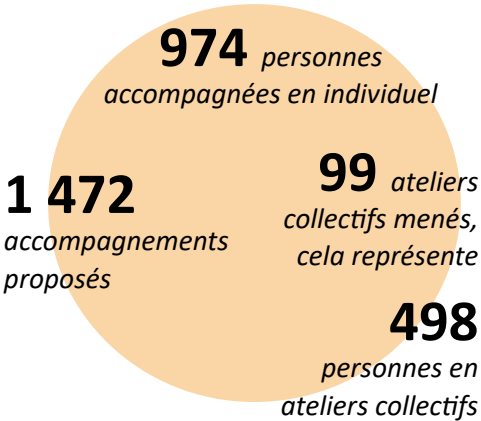
- des aides ponctuelles ou un accompagnement plus structurant ;
- des projets d'éducation au numérique à la demande ;
- des cycles de formation à destination des habitants.

Les conseillers numériques sur le territoire

La présence d'Arlysière au sein des dispositifs France Services s'est renforcée afin d'accompagner les habitants dans leurs démarches administratives et numériques du quotidien.

Les conseillers numériques interviennent chaque semaine en complémentarité avec les agents des Maisons France Services situées à Ugine, Beaufort et Flumet, ainsi qu'au Centre Social d'Albertville, point relais de la CAF. Cette coordination permet d'**assurer un accompagnement de proximité, adapté aux besoins des usagers**. Par ailleurs, une attention particulière est portée aux publics les plus éloignés du numérique. Deux conseillers numériques sont spécifiquement mobilisés pour développer des actions et des partenariats dans le quartier prioritaire *Contamine-Val des Roses-Champ de Mars*, ainsi que dans les secteurs les plus ruraux du territoire, contribuant ainsi à **réduire les inégalités d'accès aux services numériques**.

En 2025, les conseillers numériques ont proposé 4 cycles d'une dizaine d'ateliers seniors avec le CIAS d'Arlysière.

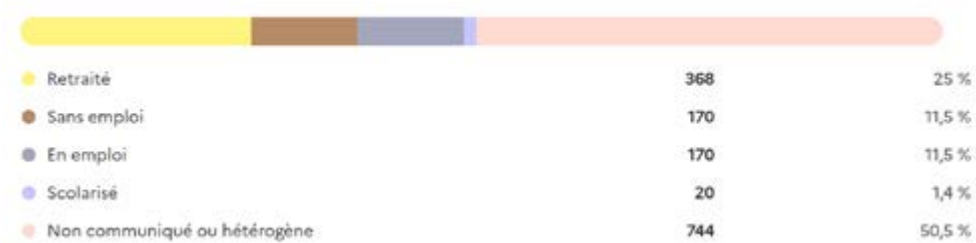


En quelques chiffres...

Besoins des usagers



Profils des usagers



Le numérique au service du territoire

La collectivité a engagé ses premiers travaux dans le domaine de l'intelligence artificielle, avec :

- la mise en place de cycles de formation à destination des élus ;
- l'expérimentation de logiciels métiers intégrant des fonctionnalités d'IA, notamment en appui à la gestion des marchés publics.

La création d'un intranet intercommunal

Un intranet a été développé en interne pour les agents et les élus des 39 communes du territoire.

Ce nouvel outil facilite :

- la circulation de l'information et la communication interne ;
- la gestion des réservations de salles ;
- le suivi des demandes et des interventions techniques ;
- l'animation et le pilotage de la vie interne de la collectivité.

Une architecture des données optimisée

Un travail de structuration de l'architecture des données numériques a été engagé afin d'améliorer l'organisation, la gestion et la sécurisation des documents.

Cette démarche s'inscrit dans le respect du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et contribue à renforcer la protection des données des habitants et des administrations locales.

Un territoire pleinement connecté,

contribuant ainsi à renforcer l'attractivité et l'égalité d'accès au numérique sur le territoire.

En quelques chiffres...

**Déploiement de la fibre
sur le territoire Arlysère**

34 788

*prises finalisées au 31 décembre
2025 sur l'ensemble des
communes d'Arlysère
(Hors Albertville qui relève d'une
zone d'Appel à Manifestation
d'Intention d'Investissement)*



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Un plan de Sobriété numérique a été présenté en 2025 à l'échelle d'Arlysère et ses communes avec l'objectif de garantir le développement d'un numérique sobre, responsable et écologiquement vertueux en 5 axes :

- Sobriété numérique et écoresponsabilité
- Inclusion et médiation numérique
- Numérique éthique et responsable
- Développement des services publics durables et numériques
- Pilotage, évaluation et coopération territoriale

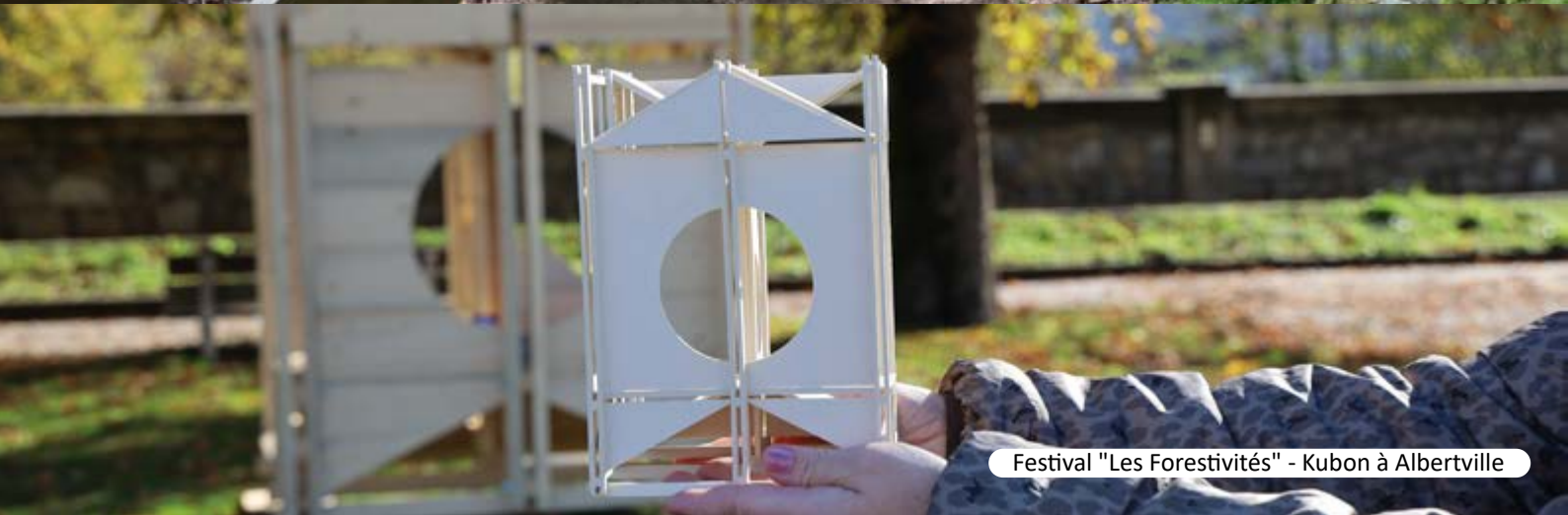




Plan d'eau de Grésy-sur-Isère



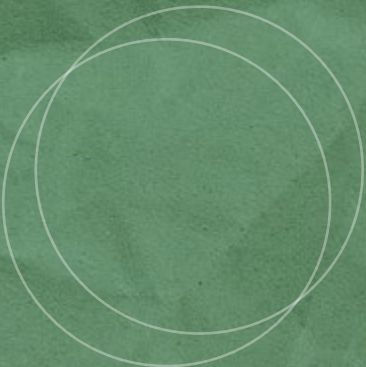
Entretien des sentiers - chantier de Montessuit



Festival "Les Forestivités" - Kubon à Albertville

L'AMÉNAGEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

Des actions concrètes dans la vie de chacun



PÔLE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Halle Olympique

Équipements aquatiques

Activités de pleine nature

Promotion et développement touristique

Agriculture / Circuits courts

Autorisation d'Urbanisme / SCoT

Énergie- Climat / PCAET

Économie d'énergies

Forêts / Biodiversité

Mobilités

PÔLE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE Halle Olympique

La Halle Olympique, carrefour des grands rendez-vous sportifs, culturels et économiques



MMA © Christophe Delapierre

Économie

- Salon maison/jardin,
- Salon habitat/déco,
- Salon des maires,
- Salon alpin,
- Forum des associations,
- Salon ESF,
- Tartifest
- Carrefour des métiers et des formations

Bénéfices* : 155 357,19€

53 Séminaires

La Halle propose également une offre séminaire adaptée, avec des espaces modulables et des équipements professionnels pour accueillir réunions, conférences et événements d'entreprise.

Bénéfices* : 64 249,14€

Culture

- Légendes du rock,
- Mfit dance
- FIMM,
- Patin'air,
- Reine des neiges,
- Cabaret de Noël,

Bénéfices* : 41 406,84€

Sport

- MMA,
- Tour de France,
- Basket,
- Étape du tour,

Bénéfices* : 44 517,66€

48 628

*personnes ont participé
à ces événements organisés
à la Halle Olympique*

LE MUR D'ESCALADE

16 400

passages répartis ainsi :

10 300 *pour les clubs*

4 273 *pour le Grand public*

3 800 *pour les scolaires*

LA PATINOIRE

Volet Animations

6 séances Patinoire à thèmes

- Halloween,
- Magie,
- Noël,
- Carnaval,
- Pirates,
- Pâques

Bénéfices* : 6 763,58€

32 goûters d'anniversaire

- 240 enfants

Bénéfices* : 4 472€

43 000

passages répartis ainsi :

18 200 *pour les clubs*

16 600 *pour le Grand public*

8 200 *pour les scolaires*

** Les bénéfices obtenus visent à diminuer la subvention d'équilibre, versée par le budget principal au budget annexe de la Halle Olympique.*



Bilan de l'année 2025

La création d'une configuration "petite jauge" de **1 700 places** a constitué une évolution structurante pour la Halle Olympique. Cette nouvelle capacité a permis de programmer deux dates avec des artistes – un humoriste et une chanteuse/imitatrice – dont les spectacles se tiendront en 2026. Cette dynamique est encourageante pour la relance et la diversification de l'offre de

spectacles vivants sur le territoire.

Par ailleurs, l'activité des espaces sportifs demeure stable, confirmant l'ancrage de l'équipement comme lieu de pratique et d'accueil d'événements sportifs tout au long de l'année.

Perspectives

Dans la continuité de la dynamique engagée en 2025, la Halle Olympique poursuivra le développement de l'offre de spectacles vivants en ajoutant 2 jauges :

- Un format "café-concert", permettant d'accueillir de 50 à 300 spectateurs ;
- Un format "Kube", d'une capacité de 300 à 1 000 personnes.

Par ailleurs, le développement de l'univers "banquise" sur la patinoire sera poursuivi afin d'enrichir l'expérience client et de proposer un environnement immersif, en cohérence avec les attentes du public et l'identité du site.

➤ Développement de l'offre visite du parc olympique avec la MDT et le service Ville Arts et Histoire.

➤ Travail sur une offre séminaire/congrès clé en main incluant une visite de Tremplin92.

➤ Présence sur des salons professionnels.

➤ Projet d'exploitation de l'espace patinoire en période estivale (lorsque la patinoire est recouverte par un plancher).

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Des actions concrètes sont mises en œuvre sur ce volet. Ci-dessous, des exemples des travaux et installations :

- Optimisation l'exploitation des panneaux photovoltaïques dont disposent la Halle sur le toit du bâtiment.
- Optimisation de la GTE pour piloter l'ensemble des organes techniques de la Halle olympique et ainsi diminuer leur consommation.
- Installation d'un bardage sur l'extérieur pour isoler de la lumière afin de préserver la température de la patinoire en recouvrant les fenêtres qui laissent passer le soleil .
- Installation de capteurs de glace pour limiter les passages de surfaceuse a minima et éviter la surconsommation.
- Remplacement des lumières de la patinoire par des LED.
- Optimisation du groupe froid pour diminuer les dépenses énergétiques et la récupération de la chaleur produite pour préchauffer le hall événementiel.
- Amélioration des réglages et temps de fonctionnement de diverses pompes et organes électriques du bâtiment.
- Par rapport à 2019, les consommations ont baissé de 27% en énergie finale.



PÔLE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Équipements aquatiques

Les équipements aquatiques et lacs

Ces équipements sont très appréciés du public local et touristique. La météo maussade de fin juillet et fin août a fortement impacté la fréquentation de nos piscines extérieures et lacs.



Bilan chiffré des piscines

Centre Atlantis à Ugine

- **Piscine** : 54 911 passages -3,38 %
- **Centre de Remise en Forme** : 34 918 passages + 9 %

Total : 89 829 passages + 1,09 %

Recettes 476 580,15 € +3,16%

Piscine de Gilly-sur-Isère

- 51 782 passages -9,59 %

Recettes : 165 355 € -2,14 %

Fermeture hivernale une semaine plus tôt qu'en 2024

Piscine d'été de Frontenex

- 7 299 passages (- 30,25 %)

Recettes : 35 219,50 € (- 31,57 %)

Piscine d'été de Beaufort

- 14 106 passages -12,07 %

Recettes : 55 842 € -10,11 %

Depuis fin 2024 et l'évolution du système d'accès, nos activités sont réservables et payables en ligne. Sur l'année 2025, sur **14 179 transactions** ont été réalisées en ligne sur Internet, soit **37% des ventes**.

Fréquentation Piscine et Centre de remise en forme

163 533

*passages,
soit + 5,28%/2024*

Recettes (public)

855 609,35€

soit + 7,93%/2024

Bilan de la fréquentation des scolaires

Les piscines d'Arlysère reçoivent les élèves du territoire et au-delà, de la maternelle au lycée dans le cadre de l'apprentissage de la natation (mission de service public).

- Gilly-sur-Isère: 15 742 passages
- Ugine : 13 399 passages
- Frontenex : 2 995 passages
- Beaufort : 2 416 passages

Total : 34 552 passages

Événements sur les piscines

Les deux structures sont très dynamiques

Centre Atlantis

- 2 soirées Zen
- Les " Jardins d'Atlantis fêtent Noël "
- 1 soirée Aquafitness
- 1 après-midi Halloween
- Plusieurs soirées thématiques dans l'espace Fitness
- Manifestation " Les 3 nag'heures "
- Plusieurs tournois de Squash
- Stages et examens d'organismes de formation de maître-nageurs
- Stages de natations enfants

Piscine de Gilly-sur-Isère

- Stage handisport enfants
- Soirée Water polo avant chaque vacances scolaires
- Animation Structures Gonflables sur deux jours
- Soirée Aquafitness avec thématique italienne
- Après-midi Halloween
- Stage de natation synchronisée
- Animation Noël
- Stage du comité de Savoie de Triathlon
- Stages de natation enfants
- Stage " Ma chance moi aussi "

Bilan des Lacs

Estimation de la fréquentation des sites réalisée par le SDIS (*chiffrage sur la période 12h/18h exclusivement*)

- Grignon : 39 830 -8,60%
- Ste Hélène : 10 111 -30,53%
- Grésy : 16 236 -17,21%



DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'engagement d'Arlysère sur le volet durable se concrétise avec notamment ces deux exemples d'actions :

Lac de Grignon

- Aménagement et qualification des abords du Lac par la réalisation d'un cheminement autour du lac, la mise en sécurité des piétons aux abords de la carrière par des séparations grillagées, la mise en place d'un ponton flottant, la démolition du bâtiment La Sabla (*réalisation communale*).
- Expérimentation d'animations et de mesures de prévention au cours de l'été 2025 avec l'organisation de 2 soirées en partenariat avec des associations, pour mieux accueillir les jeunes notamment sur la base de loisirs.
- Le développement de la base de loisirs, ainsi que l'amélioration de l'offre d'information grâce à des panneaux et des services (*tables, bancs, barbecues, renouvellement de la concession pour un food truck*), va se poursuivre en 2026.

Lac de Grésy-sur-Isère

- Le lac de Grésy a été labellisé " Pavillon Bleu " pour la 12^{ème} année consécutive. C'est encore le seul site de Savoie à avoir décroché cette distinction en 2025.
- Aménagement et qualification des abords du lac au travers d'un projet global : installation d'un nouveau bloc de toilettes sèches, de signalétique d'information et de bienvenue, réalisation d'une aire de service vélo (*borne de gonflage, petits outils, points d'eau*), réalisation en cours d'un sentier pédagogique autour du lac qui aboutira en 2026.
- Clarification des usages et des rapports entre les pêcheurs et les usagers de loisirs aquatiques (*installation d'une ligne d'eau et adoption d'un règlement adapté entre zone de pêche et zone de loisirs*).

Dans un contexte marqué par l'explosion des coûts énergétiques, plusieurs actions ont été engagées afin de maîtriser les consommations : ajustements techniques, optimisation des équipements et adaptation des consignes de température. Ces mesures ont permis d'obtenir des économies d'énergie significatives :

Centre Atlantis :

- – 7 % de consommation électrique
- – 6 % de consommation d'eau potable
- – 2 % de chauffage urbain

Piscine de Gilly-sur-Isère:

- – 4 % de consommation électrique
- – 9 % de consommation d'eau potable
- – 17 % de consommation de gaz



TOURISME & ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

Activités de Pleine Nature

Le service est en charge de la gestion des 1 500 km du schéma directeur sentiers.

Un schéma directeur des sentiers structurant à l'échelle du territoire

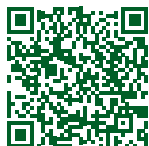
Le territoire d'Arlysère dispose d'un important réseau de sentiers balisés et entretenus par la CA Arlysère pour les **1 500 km du schéma directeur défini dans les statuts de la CA et complétés par un réseau de sentiers communaux**. Ces sentiers, qui font partie de l'ADN du territoire constituent un atout majeur pour l'attractivité touristique et la pratique des activités de pleine nature.

Ce maillage est organisé autour de trois bassins de vie et destinations touristiques : le Pays d'Albertville, le Val d'Arly, le Beaufortain.

Ces réseaux sont interconnectés avec ceux des territoires voisins, assurant une continuité des itinéraires et une cohérence à l'échelle interterritoriale.

L'entretien et la gestion de ce réseau sont assurés par trois régies territoriales (Val d'Arly, Pays d'Albertville et Beaufortain), mobilisant 15 agents de avril à fin novembre, selon les secteurs et les besoins.

Consulter la carte et choisir son itinéraire



En quelques chiffres...

2,4 M

de passages estimés sur le réseau et répartis comme suit :

56%

pour la population Arlysère

44 %

pour les excursionnistes et touristes de la saison estivale

Un attrait croissant pour les activités de pleine nature

La pratique de la marche connaît un engouement constant. En effet, 87 % des Français partant en vacances d'été déclarent pratiquer la marche (balade, randonnée ou trail) durant leurs loisirs.

Sur le territoire de Savoie Mont-Blanc, pour un séjour moyen de 7,7 nuits, quatre balades sont réalisées en moyenne, illustrant l'importance des sentiers dans l'expérience touristique.



Entretien sentier VTT



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Toutes nos actions s'inscrivent dans une optique de transition écologique. Quelques exemples ci-dessous de la mise en oeuvre concrète dans notre quotidien :

- Renouvellement d'une partie du parc thermique pour du matériel électroportatif sur batterie, plus vertueux (*élagueuse, perche élagueuse, tronçonneuse, ...*)
- Veille active sur les nouveautés pour le matériel pour faire évoluer le parc
- Mise en place d'un fauchage raisonné, en fonction des poussées végétaives (*2 passages au lieu de 3 auparavant*)
- Arrêt d'importation de bois depuis l'étranger (*achat de mélèze français, pour réduire l'impact induit par le transport*)



Développement

Les actions de développement touristique portées par Arlysère s'inscrivent dans une démarche partenariale avec les 4 offices de touristiques du territoire et prennent autant que possible en compte les attentes des usagers.



Itinéraire Grand Arc ©Maison du Pays d'Albertville

Itinérance pédestre

Dans le cadre du dispositif Avenir Montagnes Ingénierie, l'itinérance « **Le Tour du Grand Arc, entre crêtes et alpages** » a été finalisée. Ce parcours de quatre jours vient enrichir l'offre de randonnée itinérante du territoire. (*Topo-guide disponible à la vente à la Maison du Tourisme du Pays d'Albertville*).

Par ailleurs, le travail d'accompagnement des gardiens de refuges du Beaufortain s'est poursuivi et achevé en 2025. Cette dynamique a conduit à la création d'une association de gardiens, permettant de structurer des projets communs et de renforcer la coopération à l'échelle du massif.

Sensibiliser pour une meilleure cohabitation en alpages

Afin de concilier usages touristiques et activités pastorales dans les espaces valléens alpins, l'agglomération s'est engagée dans un programme d'actions structuré autour de quatre axes. Cette démarche est conduite en partenariat avec le **Parc naturel régional du Massif des Bauges**, trois autres intercommunalités ainsi que les services pastoraux de Savoie et de Haute-Savoie, à l'échelle du massif alpin :

1. Communication et sensibilisation aux bonnes pratiques

Favoriser la cohabitation avec les chiens de protection et promouvoir des

comportements adaptés en espace pastoral (information et communication à destination des pratiquants d'activités de pleine nature)

2. Valorisation du patrimoine pastoral

Développer des produits touristiques mettant en valeur l'activité et le patrimoine pastoral, avec notamment une réflexion engagée autour de la création d'un carnet d'alpage à l'horizon 2026.

3. Encadrement et régulation des usages

Mettre en place des actions de formation, de mutualisation et des outils de maraude.

4. Pilotage et coordination territoriale

Piloter l'action au niveau du bloc de Savoie et garantir la cohérence avec les autres programmes menés à l'échelle du massif alpin.

Immobilier de loisirs

Les actions de sensibilisation (*conférences*) à destination des propriétaires de résidences secondaires se sont poursuivies, notamment autour des enjeux de rénovation énergétique en copropriété afin d'informer et d'accompagner les propriétaires dans leurs démarches.

Mise en relation avec un Eductour à Tignes afin de partager les retours d'expérience et les actions mises en œuvre dans cette station en matière de gestion et de requalification de l'immobilier de loisirs.

Ambitions Tourisme

Le dispositif de formation à destination des acteurs du tourisme a été reconduit pour la 3^{ème} année consécutive. De nombreuses thématiques ont été abordées, parmi lesquelles l'usage des réseaux sociaux, l'intelligence artificielle ou encore la valorisation de son activité par la photographie.

AGRICULTURE & CIRCUITS COURTS

Politique agricole et alimentaire

Cette politique se concrétise par la reconnaissance du Projet Alimentaire Territorial (PAT) de niveau 2 " opérationnel " par l'Etat le 25 juillet 2025 et la mise en œuvre des programmes d'actions PAT / PPT* / PCAET avec les partenaires du territoire .



Arboriculture sur la commune de Pallud

Projet Alimentaire Territorial (PAT) Arlysère

Poursuite du déploiement à travers de nombreuses actions en faveur d'une alimentation locale, durable et accessible à tous. Quelques exemples :

Restauration collective durable

- Organisation de **2 défis anti-gaspillage** alimentaire dans les cantines ;
- **Accompagnement de 2 cuisines scolaires** pour développer l'intégration de produits de qualité, durables et locaux ;
- Organisation d'un Forum de l'alimentation durable favorisant les échanges entre acteurs du territoire ;
- Participation des cuisines centrales, de la cité scolaire Jean Moulin et du CHAM à l'opération " Le Grand Repas ", en lien avec des producteurs locaux (*pommes bio, viande, légumes...*)

Installation et transmission agricoles

Le PAT accompagne également le renouvellement des exploitations agricoles :

- Organisation d'un café-installation/transmission à destination des arboriculteurs ;

- Accompagnement à la transmission d'une exploitation par le Comité Local d'Installation et du Foncier (CLIF).



Service de yaourts fermiers en pot lors du défi anti gaspi. Notre-Dame-des-Millières @Arlysère

Bilan des 3 défis anti-gaspi 2024/2025

18 communes participantes
1 500 élèves sensibilisés

Une moyenne pondérée de 82g/
convive/repas pour le 3^{ème} défi
(moyenne nationale : 100 g)

Soit une baisse globale de
27 % du gaspillage en 1 an

Sensibilisation à une alimentation saine et de qualité

- Un programme spécifique à destination des 0/6 ans a été mené à Albertville en partenariat avec Promotion Santé, mobilisant 7 structures partenaires.
- Dans le cadre de l'offre d'interventions gratuites proposée par Arlysère aux écoles, des actions pédagogiques ont été conduites auprès des élèves de maternelle et de primaire sur les thématiques de l'agriculture et de l'alimentation durable. Au total, **586** élèves issus de **30 écoles** réparties sur **9 communes** ont été sensibilisés.
- Le spectacle " **Un appétit de Géant** ", porté par la FACIM, a été accueilli sur une ferme arboricole biologique du territoire, contribuant à croiser culture et agriculture dans une démarche pédagogique originale.

Protection de la biodiversité

Dans le cadre d'un partenariat avec le Département, des semences mellifères ont été distribuées à des exploitations volontaires. Cette action a permis l'**ensemencement de 17 hectares sur 4**

exploitations, favorisant la préservation des pollinisateurs et de la biodiversité locale.

Protection du foncier agricole

En 2025, **18 dossiers ont été traités**, permettant de protéger plus de **21 hectares** de foncier agricole sur **12 communes**, dans le cadre de la convention conclue entre l'agglomération et la SAFER.



Ugine - Travaux de captage d'eau - Merdassier du Levant ©Région AURA

Plan Pastoral Territorial (PPT) – Beaufortain, Grand Arc, Val d'Arly

La dynamique d'accompagnement des investissements pastoraux s'est poursuivie sur la période 2022–2025. Au total, **20 projets** d'investissement ont été accompagnés par la SEA 73 et financés sur **7 communes** : Ugine, Tours-en-Savoie, Queige, Notre-Dame-des-Millières, La Giettaz, Hauteluce et Beaufort.

Ces opérations ont permis de mobiliser **308 608€** de crédits régionaux, contribuant au maintien et à la modernisation des activités pastorales, essentielles à l'équilibre agricole, paysager et économique du territoire.



Terroir' Express : les saveurs locales pour les salariés de l'agglomération et son CIAS

Ce dispositif soutient les producteurs du territoire, et sensibilise les agents aux produits locaux de qualité. Le dispositif rassemble 12 producteurs d'Arlysère (*viande, œufs, pain, noix, fruits, légumes, boissons, fromages, yaourts...*), proposant une offre variée et de saison. Les commandes sont ouvertes chaque semaine, avec paiement en ligne via la plateforme La Cagette, puis livrées directement à l'Arpège.

 **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Les actions du Projet Alimentaire Territorial (PAT) Arlysère contribuent à favoriser la production et consommation de produits sains, de qualité et durables, préserver les ressources agricoles (*foncier, eau, biodiversité*), lutter contre le changement climatique et à mettre en lien les acteurs du système agricole du champs à l'assiette.



* PPT = Plan Pastoral Territorial
**PAEC : Projet Agro Environnemental et Climatique

SCoT et AUTORISATIONS D'URBANISME

SCoT et Urbanisme

Si la compétence urbanisme (et notamment PLU) demeure communale, Arlysère assure le service d’instruction des autorisations d’urbanisme pour les communes. Le SCoT relève quant à lui d’une compétence obligatoire pour la communauté d’agglomération Arlysère.



Le Schéma de Cohérence Territorial (SCoT)

Des actions réalisées

En 2025, la démarche de révision du SCoT s’est poursuivie avec une mobilisation forte des élus et des services.

- Organisation de 4 Commissions SCoT.
- Animation du débat autour de la méthode de calcul de la consommation d’espaces (ENAF) et de la qualification des potentiels fonciers.
- Lancement d’une dynamique interne transversale associant les services (*habitat, économie, biodiversité, mobilités, eau, etc.*) afin de co-construire le diagnostic territorial.

Les résultats obtenus

39 communes ont été rencontrées entre avril et juillet 2025. Ce travail colossal a permis de :

- Élaborer une méthodologie harmonisée pour mesurer la consommation d’ENAF et identifier les potentiels fonciers à vocation habitat et économique.
- Consolider le bilan 2011–2024 : consommation d’espaces divisée par

- près de trois sur la période.
- Produire 78 fiches communales (*consommation et potentiels*) et restitution du bilan foncier à l’ensemble des communes.
- Créer une base de données géographique mutualisée, socle de l’observatoire du foncier et de l’habitat.

Perspectives

- Finalisation du diagnostic du SCoT (poursuite du travail interne et externalisation d’études complémentaires) et élaboration du projet avec le nouvel exécutif.
- Mise en compatibilité avec le SRADET*, sous réserve de l’approbation de sa modification
- Renforcement du dialogue avec les Personnes Publiques Associées (DDT, Chambre d’agriculture, Département, Parc naturel régional du Massif des Bauges, etc.) sur les trajectoires locales de sobriété foncière et la mise en œuvre du ZAN.



SRADET : Schéma Régional d’Aménagement, de Développement Durable et d’Égalité des Territoires. Le SCoT doit être compatible avec le SRADET.

Autorisations d'urbanisme

En 2025, le service instructeur a traité **2 551 dossiers** pour le compte des **39 communes** du territoire.

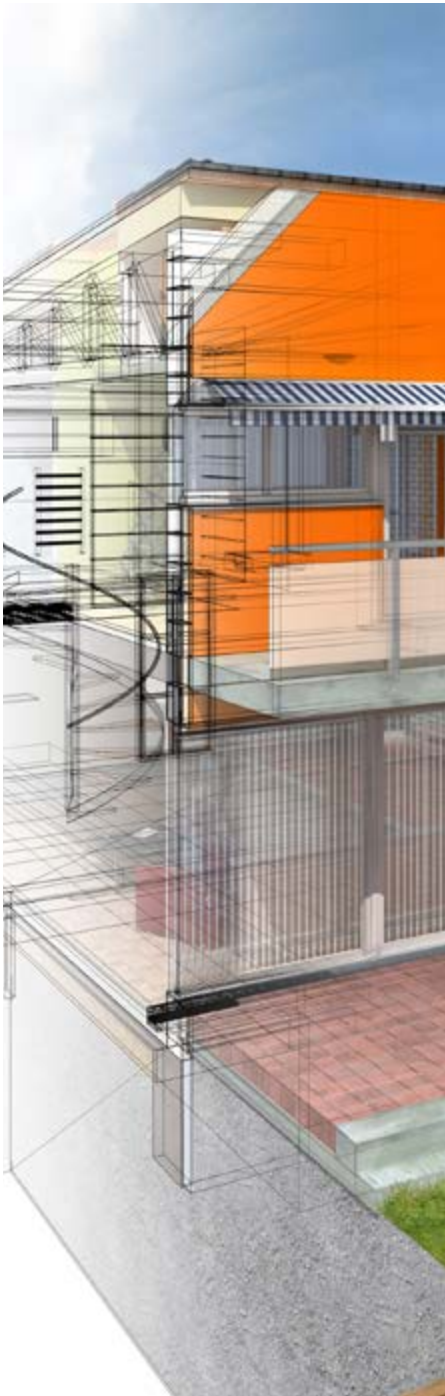
Dans un contexte marqué par les incertitudes économiques, l'inflation et la hausse des coûts des matériaux, l'activité enregistre une légère baisse de 2 % par rapport à 2024.

Répartition des autorisations instruites :

- 696 permis de construire
- 1 651 déclarations préalables
- 35 permis d'aménager
- 59 autorisations de travaux
- 88 certificats d'urbanisme (CUB)
- 22 permis de démolir

Les décisions rendues sur les permis de construire déposés et instruits en 2025 traduisent une activité globalement soutenue, témoignant du dynamisme du territoire malgré un contexte national et international contraint.

Accordé	158
Accordé avec prescriptions	187
Accordé tacitement	2
Refusé	85
Annulé	9
Rejeté tacitement	38
Instruction Etat	5
Total général	486



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable est valorisé dans le SCoT en préparation :

- Contribution directe à la sobriété foncière et à la préservation des espaces agricoles et naturels.
- Appui à la densification urbaine maîtrisée et à la limitation des déplacements contraints.
- Outil structurant pour la transition écologique et énergétique d'Arlysère (cohérence avec le PCAET, la Charte forestière et le PLH).
- Mise en place d'un observatoire du foncier et de l'habitat favorisant la connaissance et la régulation dans la durée.

En ce qui concerne les dossiers d'autorisations d'urbanisme, le développement durable est mis en oeuvre dans la **dématérialisation des déposes de dossiers**. Ainsi, 65% des dossiers sont déposés de façon dématérialisée, ce qui génère des économie de papier et de courriers.



ÉNERGIE CLIMAT - PCAET

(Plan Climat Air Énergie Territorial)

Sensibilisation aux enjeux Air, Énergie Climat

Sensibilisation des scolaires à la transition écologique

En cohérence avec le Plan Climat Air Énergie Territorial, le Plan Alimentaire Territorial, le Plan Local de Prévention des Déchets, le Schéma Mobilités et la Charte Forestière Territoriale, Arlysère intervient depuis trois ans dans les écoles primaires du territoire pour sensibiliser les plus jeunes aux enjeux environnementaux.

Ce programme représente un budget de **176 829€**, financé à hauteur de **129 223€** par l'ARS, le Département de la Savoie, l'État et l'Union européenne. (chiffre 2024)

Les interventions sont entièrement gratuites pour les classes. Les enseignants s'inscrivent en début d'année selon leurs projets pédagogiques.

Les retours sont très positifs :

- 84 % des enseignants se déclarent très satisfaits
- 91 % indiquent que, sans la prise en charge d'Arlysère, ils ne feraient pas appel aux intervenants.

Année scolaire 2025/2026

Le nouveau catalogue compte **29 fiches actions** (contre 31 fiches actions

l'année précédente) réparties en **8 thématiques**. Les prestataires interviendront auprès de **112 classes du territoire, confirmant l'intérêt et l'adhésion des équipes éducatives**.

Par ailleurs, dans le cadre du projet transfrontalier ALCOTRA – Graies ClimaLab (INCIT), visant à encourager une citoyenneté active et engagée dans la transition climatique, **Arlysère a partagé son catalogue avec trois territoires partenaires du programme, contribuant ainsi au rayonnement de cette démarche à l'échelle alpine**.

env. **3 175**
élèves sensibilisés
sur l'année scolaire 2023/2024

148 classes,
soit **60 %** des classes
du territoire



Accompagnement et sensibilisation des élus et des agents communaux

Dans le cadre de la convention d'objectifs annuelle signée avec l'ASDER, Arlysère a renforcé l'accompagnement des communes sur les enjeux énergétiques et climatiques.

Trois ateliers thématiques ont ainsi été organisés à destination des élus et des techniciens :

- Photovoltaïque et autoconsommation collective ;
- Rénovation énergétique d'une école, avec la visite du groupe scolaire de Notre-Dame-des-Millières ;
- Confort d'été dans les bâtiments publics, illustré par la visite de l'école Pargoud à Albertville.

La convention permet également un accompagnement opérationnel des communes dans leurs projets de développement des énergies renouvelables, de rénovation énergétique ou de construction performante. En 2025, 8 communes du territoire ont ainsi bénéficié d'un appui personnalisé.

Station GNV

Depuis le mois de septembre, deux bus de l'agglomération roulent au GNV et une station provisoire a été mise en place sur le site du quai de transfert de Venthon.

En parallèle, une réflexion sur l'installation d'une borne définitive est en cours.



Un accompagnement des communes et des personnes privées est réalisé dans le cadre de la convention avec l'ASDER et du Contrat Chaleur Renouvelable (CCR)

Contrat Chaleur Renouvelable (CCR) Arlysère

Le dispositif du Contrat Chaleur Renouvelable d'Arlysère signé pour 3 ans, permettant de financer les études et projets d'installation de géothermie, chaufferie bois & solaire thermique, s'est clôturé le 01 octobre 2025.

Cet outil a permis de :

- financer 14 études d'aide à la décision
- 30 installations de production de chaleur renouvelable.

Au total c'est un montant de **1.7 M€** qui seront distribués sur le territoire via le Fonds Chaleur de l'ADEME.

L'objectif de production d'énergie renouvelable fixé avec l'ADEME a été atteint à plus de **170%**.

en chiffres...

1.7M€

*mobilisés sur le territoire
au travers du CCR*

Contrat Chaleur Renouvelable (CCR) – Savoie

En 2025, la Communauté d'agglomération Arlysère a rejoint les cinq autres collectivités savoyardes pour participer à l'animation du Contrat Chaleur Renouvelable, porté par le SDES (Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie).



Ce dispositif vise à accélérer le développement des énergies renouvelables thermiques à l'échelle départementale, avec un objectif ambitieux :

27 GWh supplémentaires produits, soit l'équivalent de la consommation de 2 700 foyers.

Pour accompagner les porteurs de projets, l'ADEME mobilise une enveloppe de **13.5 M€**, destinée à soutenir les investissements en faveur de la transition énergétique sur le territoire savoyard.

Accompagnement sur le pilotage d'un réseau de chaleur communal

La Communauté d'agglomération Arlysère a accompagné les communes de **Villard-Sur-Doron** et **Notre-Dame-des-Millières** sur le suivi des performances et du pilotage de leur réseau de chaleur et chaufferie biomasse communale, un outil a été mis à leur disposition afin de centraliser l'ensemble des données afférentes.

Économies d'énergies & EnR sur le patrimoine d'Arlysère

Performance énergétique du patrimoine communautaire

En 2025, Arlysère a poursuivi sa mission d'optimisation énergétique sur l'ensemble de son patrimoine bâti. Cette démarche se traduit par une baisse ou une stabilisation des consommations d'énergie finale sur l'ensemble des équipements communautaires.

Parmi les 11 sites assujettis au décret tertiaire, deux équipements – **l'Arpège et l'EHPAD La Nivéole** – ont d'ores et déjà **atteint les objectifs fixés pour 2030, illustrant l'efficacité des actions engagées.**

Au Dôme, l'installation d'horloges permettant de réguler le fonctionnement des centrales de traitement d'air a généré une **réduction globale de 12 % des consommations d'énergie finale** (chaleur et électricité) par rapport à l'année précédente.



Perspectives

Production d'énergies renouvelables (ENR)

Arlysère poursuit le développement des énergies renouvelables sur son patrimoine communautaire.

➤ **À l'Arpège**, un marché pour l'installation de panneaux photovoltaïques en toiture a été publié fin 2025. Les travaux sont programmés en 2026.

➤ **À la déchèterie de Gilly/Isère**, une étude de faisabilité pour l'installation d'ombrières photovoltaïques sur le quai de déchargement a également été lancée fin 2025. Les conclusions sont attendues au premier semestre 2026.

Ces projets traduisent la volonté de la collectivité d'accélérer la production locale d'énergie renouvelable et de renforcer l'autonomie énergétique du territoire.



Voici des exemples concrets d'actions menées en faveur du développement durable.

Arpège :

- Relamping LED de la partie administrative réalisé en régie en janvier 2025
- Réfection de l'isolation et de l'étanchéité de la toiture de la partie administrative de l'Arpège

Centre Culturel Dôme

- Marché de conception réalisation attribué en 2025 pour le remplacement des équipements techniques de la médiathèque d'Albertville.
- Finalisation du marché de remplacement des éclairages scéniques du Dôme Théâtre

Centre Atlantis

- Marché de conception réalisation attribué en septembre 2025 pour le remplacement de la centrale de traitement d'air de la piscine d'Ugine.

Halle Olympique :

- Etude d'optimisation du chauffage et de la ventilation de la Halle Olympique d'Albertville



FORÊT & BIODIVERSITÉ

Forêt et Biodiversité

Agir collectivement pour mieux gérer les forêts, utiliser le bois local et préserver la biodiversité



Regrouper le foncier forestier

Afin de favoriser une gestion durable et cohérente des espaces forestiers, Arlysère poursuit ses actions en faveur du regroupement du foncier :

1. Une bourse foncière forestière dynamique

La plateforme en ligne dédiée à la vente et à l'achat de parcelles forestières demeure active.

En 2025, elle recense **275 hectares de forêts en vente**, représentant **1 268 parcelles réparties en 201 offres**, et a généré **617 demandes de renseignements** entre vendeurs et acquéreurs potentiels.

2. L'intégration des Biens sans Maître dans le domaine communal

Arlysère accompagne les communes dans l'identification et l'incorporation des parcelles vacantes. En 2025 :

- 14 communes ont enquêté sur 246 parcelles, représentant 64 hectares ;
- 11 communes ont engagé une procédure d'incorporation ;
- 3 communes sont particulièrement avancées, avec 37 parcelles en cours

d'intégration pour une surface de 39 hectares.

3. L'appui aux démarches collectives

Plusieurs réunions ont été organisées à destination des propriétaires forestiers privés afin de soutenir la création ou la dynamisation d'associations foncières forestières.

Ces démarches permettent d'élaborer un document de gestion durable commun et de mutualiser les moyens (travaux forestiers, récolte de bois...).

En 2025, **95 propriétaires** sont engagés dans ces dynamiques collectives, représentant **274 parcelles pour une surface totale de 163 hectares, sur trois secteurs : Crest-Voland, Grignon et Saint-Nicolas-la-Chapelle.**

Ces actions contribuent à structurer la propriété forestière et à renforcer la valorisation durable des ressources locales.

Budget : 44 000 €

Partenaires : CNPF, Association des Communes forestières de Savoie, SAFER

SYLV'ACCTES – Travailler les forêts pour demain

Des travaux sylvicoles vertueux s'inscrivant dans le Projet Sylvicole Territorial ont été financés à hauteur de **43 630 €**. Ces travaux ont été réalisés sur 46 ha répartis sur 8 communes et un propriétaire forestier privé.

Débarder* par câble

Depuis 2023, Arlysère pilote une stratégie pluriannuelle pour le développement de chantiers de récolte de bois avec la technique du débardage par câble. En 2025, elle a permis de confirmer la faisabilité de 8 chantiers complexes, mêlant propriété privée et publique, sur 12 étudiés. L'animation des propriétaires concernés a été commencée pour certains d'entre eux et pourrait être initiée pour les autres.

Budget 2024 - 2025 : 37 500 €
Partenaires : ONF, COFORET

** Le débardage des bois consiste à leur transfert depuis la forêt vers une route où un camion grumier pourra les transporter vers une entreprise de transformation (scierie, ...).*



Forêt de Tournon © Département de la Savoie



La construction de " KUBON " © Arlysère

Espace naturel sensible

En 2025, le Département de la Savoie a signé son Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles dont le site du **" Bois des Culattes " à Tournon**. Arlysère assure la coordination des actions qui s'y dérouleront (inventaires naturalistes, animations nature, actions foncières...)

Découverte de la forêt et du bois

1. Les Forestivités : reconnecter habitants et forêt

Dans le cadre du **festival départemental " Les Forestivités "**, porté par les acteurs forestiers sous l'impulsion du Département, **Arlysère a proposé 5 animations** sur les 10* qui se sont déroulées sur son territoire durant les vacances d'automne 2025.

L'objectif : permettre aux habitants de (re)découvrir la forêt, ses usages et la richesse de la filière bois locale.

Parmi les temps forts :

La construction de **" KUBON "** une cabane réalisée en bois scolyté issu du massif du Grand Arc, fruit d'une collaboration entre les communes d'Albertville, de Bonvillard et des entreprises locales.

2. " Vis ma vie de bûcheron " : immersion au cœur des chantiers forestiers

Pour aller plus loin dans la découverte des métiers de la forêt, Arlysère a organisé **5 visites de chantiers forestiers en activité**,

** les 5 autres ont été proposées par d'autres partenaires (ONF, ABB, ...)*

dont 2 dans le cadre des Forestivités et 3 durant l'été.

Ces temps d'échange ont permis à **78 participants de rencontrer des professionnels**, de mieux comprendre les pratiques de gestion forestière et d'appréhender les enjeux liés à l'exploitation du bois.

À travers ces actions, Arlysère valorise la filière forêt-bois et renforce le lien entre habitants et territoire.

Budget global : 7 500 €

Partenaires : Département de la Savoie, Pôle Excellence Bois, Association des Communes forestières de Savoie, scierie Se vessand, Besson et Coquet architectes, Monthion Bois (transport), ONF, UFP Arlysère, CNPF, Association Beaufortaine du Bois...

Frelon asiatique

Le Groupement de Défense Sanitaire des Savoie (GDS) poursuit la lutte contre cette espèce exotique nuisible aux pollinisateurs avec la contribution financière d'Arlysère et un solide réseau de bénévoles.

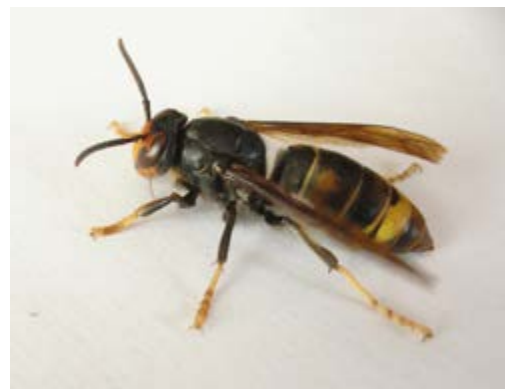
Budget : 4 038 €

358

nids détruits par les bénévoles

24

nids détruits
par les professionnels
du réseau du GDS



Frelon asiatique et nid de frelons © Wikipedia



DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'Agglomération Arlysère s'engage avec La Charte Forestière sur les points suivants :

- Sensibiliser pour une meilleure cohabitation en forêt,
- favoriser la résilience des forêts face au changement climatique,
- favoriser la production et l'utilisation du bois local, matière première durable,
- préserver les milieux naturels.



Vis Ma Vie de Bûcheron 2025 © Arlysère

MOBILITÉS

Le service Mobilités gère :

- Les transports scolaires (environ 70 services)
- Le transport urbain (8 lignes)
- Le transport non urbain (4 lignes)
- Le covoiturage, l'autopartage, le développement du vélo...

Une gestion déléguée

Depuis août 2018, les transports urbains, non urbains et Junior ont été confiés à un seul opérateur : **Transdev**.

Champs d'intervention du service Mobilités d'Arlysère :

- Urbain
- Non urbain Junior
- Navettes nature été
- Développement de la pratique du vélo
- Covoiturage
- Autopartage
- Mobilité solidaire
- Actions de sensibilisation milieu scolaire...

En quelques chiffres...

6M€ *Budget global*

278 606 trajets
sur les lignes urbaines

54 234 trajets
sur les lignes Navettes Nature

3^{ème} édition du défi des écoliers

Sur une semaine complète, du 12 au 16 mai, ou sur une journée uniquement le 16 mai, les enfants et leurs parents sont invités à se rendre à l'école autrement qu'en voiture " individuellement ".

- Ce sont 16 écoles participantes sur les 58 écoles du territoire soit un taux de participation de 27,5%
- 1 303 élèves mobilisés
- Le jour J, le 16 mai, 73,3% de participants à l'écomobilité.

Des animations réalisées en amont du défi, dans 16 écoles :

- o 15 animations vélos
- o 15 animations sur la mobilité

Covoiturage

Poursuite du dispositif jusqu'en juin 2026, avec le dispositif BlaBlaCar Daily.



Jalonnement

En 2025, Arlysère a lancé la consultation pour le déploiement de son plan de jalonnement cycle : définition des points nécessitant une signalétique adaptée afin d'orienter les cyclistes.



Défi des écoliers 2025 © Arlysère



Les ateliers rustine © Arlysère

Les mobilités solidaires

95 animations ont été réalisées, et ont concernés 375 bénéficiaires et 490 participations (1 bénéficiaire participant parfois à plusieurs animations).

Les animations concernaient :

Animations de quartier ► 40 bénéficiaires du Quartier prioritaire de la ville

Ateliers mobilité ► 26 ateliers, avec 262 participants ; 294 participations

Ateliers individuels ► : 23 ateliers ; 5 participants ; 25 participations

Rustine : 6 ateliers ; 41 participants

Autopartage solidaire : 1 personne accompagnée

Formation des professionnels : 1 formation ; 34 participants

Vélo écoles : 39 séances de vélo-école ; 38 participants ; 91 participations

Perspectives

► Le " pôle d'échange multimodal " prend forme suite à un travail partenarial avec la commune d'Albertville qui a lancé une étude d'urbanisme sur le quartier de la gare. En parallèle, la mise en œuvre d'une vélostation en gare d'Albertville a été amorcée, permettant la mise en œuvre d'un pôle mobilités.

► La Région, seule compétente

pour envisager des transports entre territoires, a lancé une étude sur la liaison Albertville /Annecy, en concertation avec les collectivités concernées.

► La refonte du réseau urbain est envisagée.



Le déport du dépôt des bus est basée sur Venthon et 1 bus GNV sur le réseau en complément des 2 en service actuellement est à prévoir.

► Le schéma directeur vélo va faire l'objet d'une mise à jour afin de coller avec plus de pertinence aux évolutions rencontrées depuis 2021.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Toutes les actions engagées visent à lutter contre l'autosolisme et favoriser les modes alternatifs à la voiture individuelle, permettant ainsi de lutter contre le réchauffement climatique et les pollutions





L'eau potable



L'assainissement



Restauration Nant Bruyant

SERVICES TECHNIQUES

des actions qui touchent au quotidien de chacun



PÔLE

Eau- Assainissement - Eaux pluviales

GEMAPI

S.I.G

VALORISATION DES DÉCHETS

PÔLE PATRIMOINE

SERVICE EAU

Service EAU

L'accès à une eau potable de qualité est un besoin essentiel pour tous. Tout au long de l'année 2025, notre service a veillé à garantir une distribution fiable, sûre et continue de l'eau sur l'ensemble du territoire.



160 Captages actifs,
158 réservoirs



986,05 km de réseau hors
branchement



39 851 abonnés



5 817 825 m³ prélevés
3 235 605 m³ vendus
(Données RPQS 2024)

Sur le territoire d'Arlès :

3 Secteurs en Régie :

- Plaine / Val d'Arly / Beaufortain
- 8 Communes en prestation
- 1 secteur en délégation

Focus Rendement de réseaux

- Evolution du rendement des réseaux de 2023 à 2024 : -1,33 % (hors DSP)
- Délibération du plan d'action pour la réduction des pertes en eau 2025-2028

Évolution des redevances de l'Agence de l'Eau

En 2025, la réforme des redevances de l'Agence de l'Eau est entrée en application. Elle prévoit :

- L'instauration d'une redevance sur la consommation d'eau potable ;
- La création de deux nouvelles taxes :
 - la redevance de performance des réseaux d'eau potable,
 - la redevance de performance des



systèmes d'assainissement collectifs ;

- La suppression des anciennes redevances " pollution domestique " et " modernisation des réseaux ".

Cette évolution vise à mieux valoriser la performance des réseaux et des systèmes d'assainissement, tout en adaptant la facturation aux enjeux actuels de gestion de l'eau.

Mensualisation : un service désormais accessible à tous

La dernière étape du déploiement de la mensualisation a été finalisée en 2025 avec l'intégration des 11 dernières communes de l'Agglomération.

Désormais, l'ensemble des communes d'Arlès est éligible au dispositif. À ce jour :

- 20 % des usagers ont opté pour la mensualisation dont :
 - 62 % en zone tarifaire urbaine
 - 25 % en zone rurale,
 - 13 % en zone touristique.

Un service qui facilite la gestion du budget des ménages et modernise la relation aux usagers.

Déclaration d'Utilité Publique (DUP)

Ces DUP permettent de garantir la conformité avec les exigences légales, assurer la protection de la ressource et sécuriser l'approvisionnement en eau potable sur le long terme.

Demandes en cours :

- 23 régularisations de DUP
- 1 nouvelle DUP (Les Glières)



Captage du Parc - Saint-Paul-sur-Isère © Arlysère



Captage Varzeron - Cohennoz © Arlysère

Plan d'action de réduction des pertes en eau 2025 - 2028

Trois types d'action pour améliorer le rendement :

- Consolidation d'actions de connaissance et de suivi du patrimoine. Un schéma directeur à l'échelle de la communauté d'Agglomération a démarré cette année. Celui-ci inclut notamment la réalisation de fiches ouvrages et de bilans besoins-ressources, améliorant la connaissance du patrimoine et permettant une vision, actuelle et future sur les besoins et les ressources disponibles.
- Mise en place d'actions pour une meilleure comptabilisation des volumes avec notamment le renouvellement du parc des compteurs abonnés avec des équipements radio relevables.
- Mise en place des actions de réduction des pertes en eau avec notamment un nouveau dispositif déployé :

Les "loggers corrélant" qui sont des équipements permettant la recherche de fuite avec une remontée automatique des données.

Coût : 199 824€ HT

(subventionné par l'Agence de l'Eau et le Département)

DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'ensemble des actions et travaux menés sur les réseaux d'Eau Potable est conforme au Développement Durable. Quelques exemples des travaux menés en 2025 :

- Reprise de conduite – Panissat Cohennoz

50 000 € HT

- Renouvellement de conduite – Roseland Beaufort

192 000 € HT

- Renouvellement conduite – Chemin du Cottaret Ugine

294 000 € HT

- Dévoisement de conduite (suite fuite sur ouvrage d'art) – La Giettaz

76 000 € HT

- Reprise captages Boex et Lancheron – Alimentant Marthod, Pallud et Mercury

121 000 € HT

- Reprise du traitement de l'arsenic et de l'antimoine - Réservoir du Vernier Esserts-Blay

81 000 € HT

- Reprise des réseaux de ponts – Beaufortain

62 000 € HT



SERVICE ASSAINISSEMENT

Assainissement

Le service de l'assainissement assure la collecte, le traitement et l'évacuation des eaux usées, afin de préserver l'environnement et la santé publique. Il est au cœur des enjeux de développement durable et de qualité de vie.



18 STEPS



57,37 Km de réseau unitaire
532,07 Km de réseau séparatif



33 261 abonnés



2 480 665 m³

Assainissement Collectif

L'assainissement collectif est organisé en :

- Régie pour les réseaux
- Prestations de services pour les stations d'épuration et postes de relevage

Assainissement non collectif (SPANC)

L'assainissement non collectif est organisé en régie sur tout le territoire

- Prestations obligatoires assurées en 2024 :
 - 86 Contrôles de conception (PC ou réhabilitation)
 - 82 Contrôles de bon fonctionnement et d'entretien
 - 51 Contrôles de réalisation



Renforcement des moyens techniques : acquisition d'un véhicule d'hydrocurage

Afin d'améliorer la qualité et la réactivité des interventions sur les réseaux d'assainissement, Arlysère a acquis en 2025 un camion d'hydrocurage.

Cet investissement stratégique permet de :

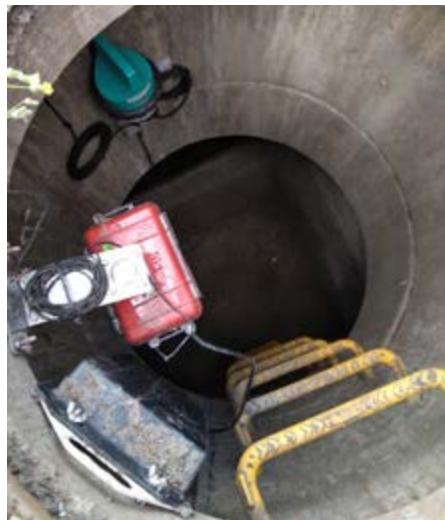
- renforcer la capacité d'entretien et de curage des réseaux ;
- garantir des interventions plus rapides et sécurisées ;
- réduire le recours à la sous-traitance ;
- assurer un niveau de performance conforme aux exigences techniques actuelles.

Mise en service : septembre 2025
Coût de l'investissement : 557 000 € TTC

Investissements et actions permettant le retour à la conformité du système de collecte de Gilly-sur-Isère

Equipements de plusieurs déversoirs d'orage - Albertville, Frontenex, Ugine, Cevins.

Coût des travaux : 38 400€ TTC



Déversoirs d'orages : en haut, chemin de la Digue, en bas, au Longeray.



L'ensemble des actions et travaux menés sur les réseaux d'Assainissement sont conformes au Développement Durable. Quelques exemples des travaux menés en 2025 :

- Création de canalisation pour raccorder le hameau de Luy – Cevins
239 000 € TTC
- Installation de pluviomètre – Villard-sur-Doron et La Bâthie
6 800€ TTC



- Evacuation des boues du bassin – STEP Venthon
20 000 € TTC
- Reprise des réseaux EU de ponts - Beaufortain
57 000 € TTC
- Reprise programme automate – STEP de Villard-sur-Doron
21 000 € TTC
- Renouvellement automate – STEP La Giettaz
15 000 € TTC



GEMAPI

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

GEMAPI, une gestion par Bassin Versant



Sur le territoire Arlysère, **3 syndicats de bassin** assurent la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations :

- **Le SISARC** : Syndicat de l'Isère et de l'Arc, pour l'Isère en Combe de Savoie
- **L'APTV** : Assemblée du pays Tarentaise Vanoise, pour l'Isère en amont d'Albertville
- **Le SMBVA** : Syndicat Mixte de l'Arly, pour l'Arly et ses affluents, le Doron et la Chaise.

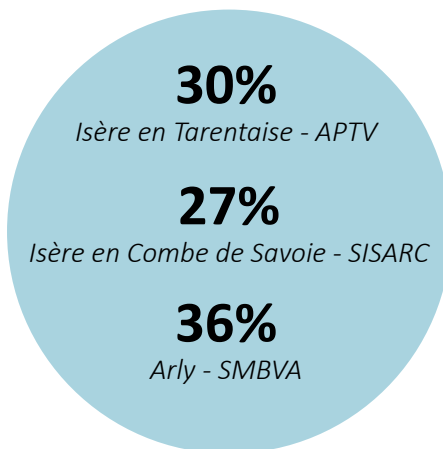
Ces 3 Syndicats mènent actuellement des **programmes d'entretien des cours d'eau et des plans d'actions et prévention des inondations, appelés PAPI**. Ces actions sont principalement financées par l'Etat.

En tant qu'adhérent à ces 3 Syndicats, Arlysère participe à la gouvernance et au financement des actions.

Pour cela, l'Agglomération lève la taxe pour la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI). Cette taxe est répartie entre la taxe d'habitation, le taxe foncière sur le bâti et sur le non-bâti et la cotisation foncière des entreprises (CFE).

En quelques chiffres...

En 2025, la taxe GEMAPI s'élève à
1 900 000 €,
répartie de la façon suivante sur le territoire :



7% restent mobilisables en cas de crues par les syndicats.

Rapports d'activités 2025 en consultation :

- **Isère en Tarentaise - APTV** :
<https://www.tarentaise-vanoise.fr/rapport-activite/>
- **Arly et affluents - SMBVA** :
<https://www.riviere-arly.com/rapports-dactivite/>
- **Isère en Combe de Savoie - SISARC** :
<https://www.sisarc.fr/le-smix-sisarc/rapports-dactivites/>



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les Programmes d'actions et prévention des inondations en cours concourent à :

- Améliorer les connaissances et de la conscience du risque,
- Développement la surveillance,
- Améliorer la gestion de crise, la prévision des crues et des inondations,
- Prendre en compte ce risque dans l'urbanisme,
- Réduire la vulnérabilité des biens et des personnes,
- Améliorer la gestion des écoulements,
- Gérer les ouvrages de protection hydrauliques.



SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Le service SIG, un service transversal

Le SIG, c'est quoi ?

C'est un outil qui permet la création de cartes thématiques / statistiques :

- Pour une meilleure compréhension et lecture du territoire
- Pour illustrer les rapports, les présentations
- Pour collecter et gérer des bases de données géographiques
- Pour aider à la décision en facilitant la communication avec les élus, les partenaires
- Pour suivre l'évolution d'un projet

Le service travaille sur des logiciels spécifiques :

- QGIS (SIG)
- FME (acquisition 2025)
- AutoCad (CAO/DAO)
- 1 GPS pour le terrain acquis en 2025

Le service SIG accompagne les agents dans l'utilisation des logiciels métiers QGIS, et AutoCad avec de la création de tutoriels. Il effectue également des relevés de terrain dans le cadre de l'inventaire du patrimoine de l'agglomération.



Le SIG, pour qui ?

C'est un service transversal, d'appui. Ci-contre, quelques exemples du travail réalisé pour différents services :

- 1. Pour l'agriculture** : état des lieux de l'organisation de la restauration scolaire,
- 2. Pour les Sentiers** : Carte d'illustration pour les conventions de passage
- 3. Eau & Assainissement** : Inventaire et mise à jour du réseau

Chaque année, une rencontre des géomaticiens de Savoie est organisée et permet d'échanger avec nos homologues des autres collectivités, de partager nos problématiques et nous entraider sur diverses thématiques

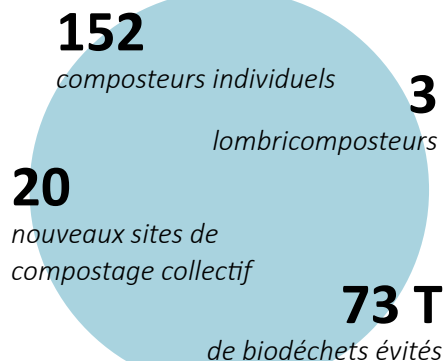
En 2025, nous avons acquis une licence FME qui permet l'optimisation des process de création de la donnée et facilite la reproductibilité des procédures.

VALORISATION DES DÉCHETS

Valorisation des déchets

Le service public de gestion des déchets gère la collecte des déchets ménagers et assimilés. Outre la collecte, il intervient pour la réduction et la valorisation des déchets, et mène des actions d'optimisation des collectes et de sensibilisation.

La réduction des déchets en quelques chiffres...



Sensibilisation et animations

- Accompagnement des mises en place de PAV et de compacteurs cartons avec une information en porte-à-porte sur certains secteurs.
- Animations scolaires (50 classes)
- Animations lors d'évènements : Festival du Jeu et du Jouet, Fête Pastorale, Foire d'Automne, et Lance tes Vacances, notamment

- Accompagnement pour la mise en place du tri lors de l'Étape du tour, le Festival Tous Dehors et le Grand Bivouac.



Stand d'animation lors de la Fête de l'automne à Albertville © Arlysère



Stand d'animation lors du Salon du Jeu et du Jouet à Ugine © Arlysère



Gestion des déchèteries

- Mise en place d'un escalier dans la déchèterie de La Bâthie pour sécuriser les déplacements du gardien.
- Mise en place de protections incendie
 - o Création d'une citerne de 30 m³ à la déchèterie de La Bâthie
 - o Mise en place de dispositifs de rétention des eaux d'extinction des incendies (La Bâthie, Beaufort, Ugine)



Citerne de protections incendie à la déchèterie de La Bâthie © Arlysère

L'ensemble des actions et travaux menés sur la valorisation des déchets sont conformes au Développement Durable. Ci-dessous, quelques exemples concrets des actions réalisées :

dans le cadre de l'optimisation des collectes

• La Communauté d'agglomération Arlysère a délibéré le 20 mars 2025 pour acter la généralisation des conteneurs semi-enterrés (CSE) sur tout son territoire.

Ainsi, 26 plateformes de conteneurs semi-enterrés, enterrés et aériens ont été mises en place ce qui représente : **93 contenants** (38 OMR, 33 Multimatériaux, 22 Verre).

La commune de Rognaix est entièrement collectée en conteneurs avec **3 nouvelles plateformes** installées au mois de juin (suppression de la collecte en bacs)

Les quartiers Nord d'Albertville sont entièrement en conteneurs, avec la création de 3 plateformes, complétant les 4 autres plateformes existantes.

Dans le Val d'Arly, la première plateforme de CSE sur la commune de Saint-Nicolas-la-Chapelle a été installée.



• Dans le Beaufortain, le **compacteur de cartons** a été mis en place à l'extérieur de la déchèterie de Beaufort le rendant ainsi accessible 24h/24h. Le compacteur qui était à l'intérieur de la déchèterie est utilisé pour les cagettes.



• Début de la mise en place du projet de **développement du tri hors foyer**, en partenariat avec **CITEO**, (entreprise à mission depuis 2020) : acquisition de supports de tri utilisés lors des événements (supports de sacs, colonnes aériennes...) réalisation des marchés d'acquisition de contenants.

• A partir du 1^{er} janvier 2025, le quai de transfert de Venthon pour la collecte des déchets Multimatériaux est utilisé par l'ensemble des camions de collecte.

Dans le cadre du développement des filières de valorisation

Mise en place de la collecte des menuiseries vitrées dans le cadre de la REP PMCB (Responsabilité Elargie du Producteur - Produits et Matériaux de Construction du Bâtiment) :



Perspectives

Mise à disposition gratuite des composteurs et lombricomposteurs au 1^{er} janvier 2026 (délibération du 18/12/2025)



PATRIMOINE BÂTI

Un service pluridisciplinaire

Le Pôle Patrimoine Bâti assure la gestion, l'entretien et l'évolution du patrimoine communautaire. Le service garantit la sécurité, la conformité réglementaire et la pérennité des bâtiments, tout en accompagnant les projets de modernisation et de transition énergétique du territoire.

Un service technique pluridisciplinaire au service de la collectivité

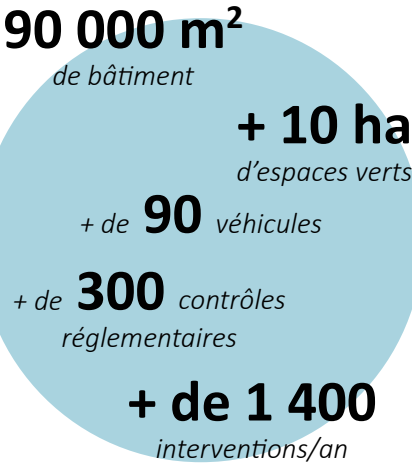
Le Pôle Patrimoine intervient sur l'ensemble des équipements exploités par l'Agglomération et le CIAS. Ses équipes assurent :

- la maintenance préventive et corrective des bâtiments
- l'entretien des espaces extérieurs
- le suivi des installations techniques et électroniques
- la gestion de la sécurité des équipements
- l'accompagnement des projets de travaux et de construction

L'organisation repose sur :

- 2 gestionnaires patrimoniaux en charge des contrôles réglementaires et de la sécurité
- 2 chargés d'opérations assurant la conception et le suivi des travaux réalisés par des entreprises extérieures
- Une cellule technique assurant l'entretien courant et les interventions rapides
- Un atelier mécanique dédié à l'entretien du parc véhicules et du matériel motorisé

En quelques chiffres, l'activité du pôle



Point financier 2025



Les dépenses d'investissement se répartissent sur les points suivants :

- Réhabilitations de bâtiments
- Mises aux normes réglementaires
- Rénovations énergétiques
- Modernisation des installations techniques

Les dépenses de fonctionnement se répartissent sur les points suivants :

- Maintenance courante
- Contrats d'entretien
- Fluides et énergies
- Prestations spécialisées
- Interventions techniques internes et externes

 **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Les investissements dans le patrimoine bâti intègrent systématiquement un volet rénovation énergétique afin de moins et mieux consommer les énergies utilisées. À titre d'exemple le relamping LED, installation de système de gestion intelligent (GTC), isolation des bâtiments (Isolation Thermique Extérieure à la gendarmerie de Beaufort).



DES MOYENS AU SERVICE DE NOS AMBITIONS...

LA DIRECTION DES SERVICES D'APPUI,

- 
- ACCUEIL & ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - ASSEMBLÉES & AFFAIRES JURIDIQUES
 - COMMANDE PUBLIQUE
 - COMMUNICATION
 - FINANCES
 - INFORMATIQUE
 - PROSPECTIVE ET FINANCEMENTS
 - RESSOURCES HUMAINES

ACCUEIL GÉNÉRAL & ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Un rôle central de soutien au pilotage institutionnel et à l'organisation interne de la collectivité.

Arrivée d'un nouveau collaborateur

Au début de l'année, l'arrivée d'une archiviste à temps plein a permis d'assurer notre obligation réglementaire, en interne. Un audit-interne ainsi qu'un état des lieux de notre patrimoine et de nos locaux ont été réalisés. Sur les 6 lieux de stockage actuellement existants, plus de 961 mètres linéaires sont archivés !

Perspectives

Plusieurs chantiers prioritaires identifiés :

- Regroupement des archives au sein d'un même bâtiment
- Recensement de l'existant, reprise des cotations et des inventaires
- Sécurisation de nos processus internes et sensibilisation des agents
- Interventions sur le patrimoine
- Mise en place d'un logiciel d'archivage numérique et d'une charte de nommage informatique



Accueil Général : un guichet expert au service des habitants

En 2025, l'Accueil Général confirme son rôle de porte d'entrée stratégique pour les usagers d'Arlysère et du CIAS (téléphone, accueil physique, courriel) **Il traite directement près de 75 % des demandes dès le premier contact, garantissant réactivité et fluidité.**

L'Accueil est en lien avec tous les services de l'agglo et du CIAS, mais il est à noter que la **gestion des demandes Eau & Assainissement**, représente une part importante de son activité (*plus de 80 % des dossiers pris en charge sans redirection, simplifiant ainsi le parcours des usagers et libérant du temps aux services opérationnels*).

Composé de deux agents dédiés et d'un alternant, le service s'appuie sur des procédures consolidées et une feuille de route claire : "1 contact = 1 réponse".

Modernisation des outils, simplification des démarches et amélioration continue de la qualité d'accueil structurent son action au quotidien, au cœur de la relation de confiance avec les habitants.



Bureaux Exécutifs en quelques chiffres

45 séances

513

sujets abordés,
orientations prises



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Porte d'entrée de l'agglomération, le service met en oeuvre des actions pour le bien-être des publics et la préservation des ressources :

- Formations et sensibilisation aux prises en charge des différents publics.
- Accueil de stagiaires et de collaborateurs en reconversion,
- Travail sur le parcours usagers,
- Les achats sont privilégiés en références recyclées ou rechargeables avec un système de livraisons optimisées,
- Dématérialisation des Bureaux Exécutifs (*quasi disparition des impressions papier*)



ASSEMBLÉES & AFFAIRES JURIDIQUES

Un service d'appui pour la Gouvernance



La gouvernance

- 1** Président
- 13** Vice-présidents
- 24** Conseillers délégués
- 35** Conseillers communautaires



Conseil communautaire, 18 décembre 2025 à Ugine
© Arlysère

Chiffres clés 2025

- 7** Bureaux communautaires
- 7** Conseils communautaires
- 524** délibérations
- 173** arrêtés et décisions
- 2** CCSPL (Commission consultative des services publics locaux)

Les missions du service

Assemblées

Il est en charge de la préparation, de la gestion et du suivi des instances délibérantes, en particulier le Conseil communautaire de la CA Arlysère et le Conseil d'administration du CIAS mais également des bureaux communautaires.

Il apporte également un soutien administratif à d'autres Syndicats comme le SISARC* et le SIFORT**.

Il comprend la rédaction des délibérations et des arrêtés, l'organisation et le suivi des Conseils (envoi des convocations, rédaction des comptes rendus, transmission des délibérations au contrôle de légalité, ...).

C'est un service d'appui incontournable, qui fait le lien entre les services opérationnels et les élus !

Il poursuit sa démarche de veille juridique en matière d'organisation et de fonctionnement des instances.

En 2025, la télétransmission des convocations et des compte-rendus se sont déroulés sur une nouvelle plateforme.

Chiffres clés 2025

- 6** contentieux ouverts en 2025
- 2** sinistres automobiles responsables
- 6** dommages en responsabilité civile dont 4 où la responsabilité d'Arlysère a finalement été écartée.

Perspectives

- Poursuivre la démarche de sécurisation des actes et des procédures des services de la collectivité
- Se préparer aux prochaines échéances électorales : élections municipales de mars 2026
- Mise en place du vote électronique lors des instances du Conseil communautaire.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Poursuite de la démarche de dématérialisation en mobilisant les outils existants pour la diffusion et l'accès aux documents : EXTRANET, Site Internet.



COMMANDE PUBLIQUE

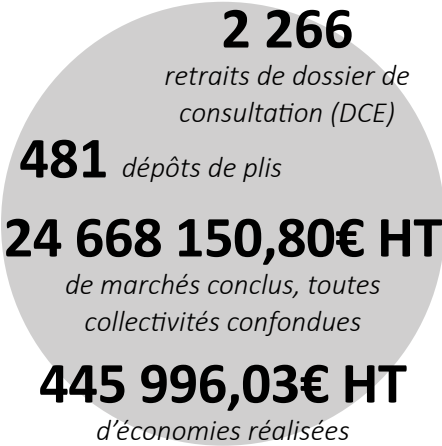
Les achats d'Arlysère et de son CIAS

Le service commande publique assure la passation des marchés publics de l'agglomération **Arlysère**, du **CIAS** et du **SISARC**, conseille et accompagne les communes du territoire.

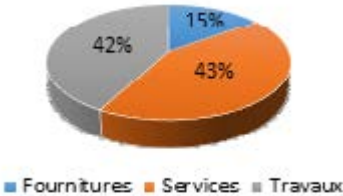
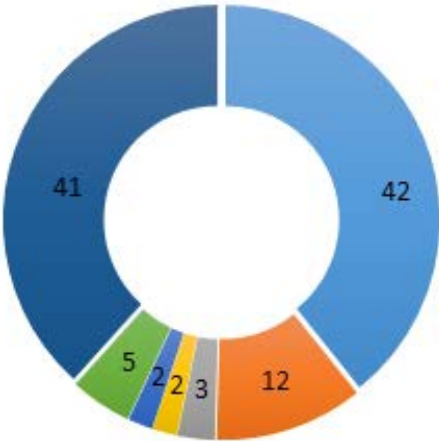


Marchés publiés en 2024

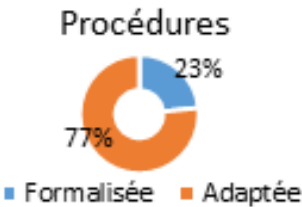
2024	53 MARCHÉS
	• 29 pour la CA ARLYSÈRE • 2 pour le CIAS ARLYSÈRE • 18 pour le SISARC • 4 pour les communes
2025	107 MARCHÉS
	• 59 pour la CA ARLYSÈRE • 2 pour le CIAS ARLYSÈRE • 41 pour le SISARC • 5 pour les communes



Répartition par directions



Part de marchés complexes : 37%



Quelques exemples de marchés...

- Fourniture de pièces industrielles pour les réseaux d'eau potable
- Prestation de nettoyage des réservoirs d'eau potable
- Réhabilitations des médiathèques d'Albertville et d'Ugine
- Système d'Acquisition Dynamique (SAD) pour l'Achat de véhicules neufs ou d'occasion – 2025/2029
- Rénovation de l'éclairage de la partie événementielle de la Halle Olympique
- Contrôles périodiques et réglementaires des équipements techniques et installations
- Élaboration du Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS)
- Réalisation d'une installation photovoltaïque sur le bâtiment de l'Arpège
- Interventions scolaires de sensibilisation à la transition écologique, au changement climatique pour les enfants de 3 à 10 ans - 2025/2027
- Prestation d'accompagnement du projet de restauration collective durable – 2025/2028
- Conception réalisation pour la rénovation complète des systèmes de chauffage, ventilation, climatisation (CVC) et de désenfumage de la médiathèque d'Albertville
- Conception réalisation pour le remplacement de la centrale de traitement d'air des bassins du Centre Atlantis à Ugine
- Réalisation d'un bassin de stockage d'eau dans l'Écoparc de Venthon
- Collecte des conteneurs d'apport volontaire de déchets
- Fourniture et livraison de conteneurs semi-enterrés ronds avec dôme métallique pour la collecte des déchets ménagers
- Fourniture et livraison de colonnes aériennes pour les déchets des événements et de mobilier de tri pour espace intérieur
- Location et transport de compacteurs pour les cartons - Secteur plaine
- Collecte, valorisation des déchets fermentescibles
- Fourniture d'un service de téléassistance pour les seniors à domicile
- Prestation d'assistance technique et de fourniture pour l'élaboration de repas pour la restauration de l'Ehpad la Bailly à la Bâthie



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Que ce soit par l'insertion de clauses d'exécution ou de critères de notation spécifiques, la CA Arlysère accentue l'intégration du développement durable dans 54 % de ses procédures. Quelques exemples :

- Clause d'insertion sociale permettant l'accès ou le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales et ou professionnelles particulières et en faveur des personnes reconnues travailleur handicapé ;
- Provenance des matériaux, recyclage et valorisation des matériaux et déchets ;
- Réduction de l'impact en matière d'énergie, de consommation d'eau et de gestion des déchets ;
- Réduction des nuisances sonores de chantier ou lors de la collecte ;
- Optimisation des tournées de collecte ou de livraison ;
- Performance des véhicules (norme EURO 5 ou EURO 6), limitation des émissions des gaz à effet de serre (dont le CO2) et des poussières.



7 marchés ont été soumis aux dispositions des lois AGECE et EGAlim.



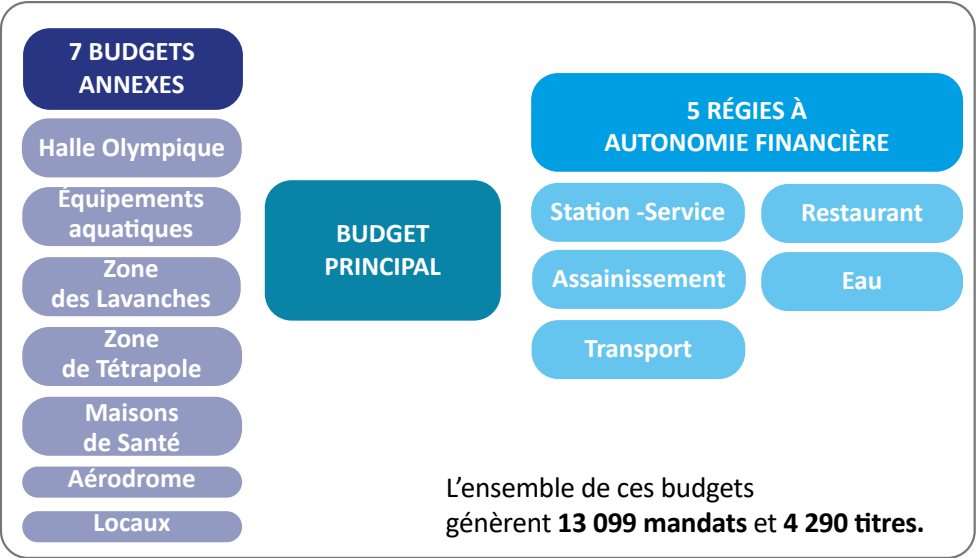
FINANCES

Les Finances

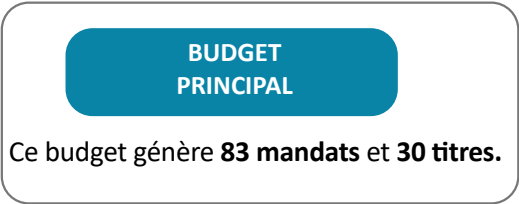
Un service au coeur de l'Agglomération et de son CIAS



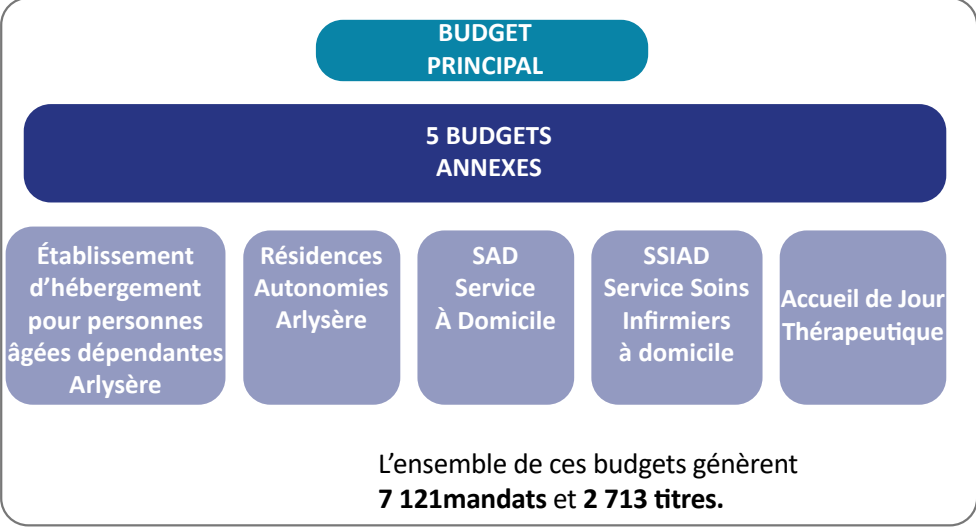
La structure budgétaire de la CA Arlysère



Structure budgétaire du SIFORT



La structure budgétaire du CIAS Arlysère



DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'Agglomération Arlysère s'engage sur le développement durable en :

- Dématérialisation des factures (zéro réception de factures papier)
- Dématérialisation des bons de commandes et documents administratifs (405 documents papiers évités)
- Renseignement de l'annexe « impact du budget pour la transition écologique » au Compte Administratif



Fond de péréquation intercommunal et communal

Le FPIC

Il s'agit d'un fonds de péréquation entre les blocs communaux (l'ensemble des communes et leur groupement de rattachement) calculé par l'État afin de prélever des ressources de certaines intercommunalités et communes pour les reverser aux intercommunalités et communes les moins favorisées. La redistribution est nationale et pilotée par l'Etat.

2023

2024

2025

CA Arlysère

594 710€

592 624€

712 819€

Communes

742 581€

719 201€

781 681€

Bloc communal
(= la somme)

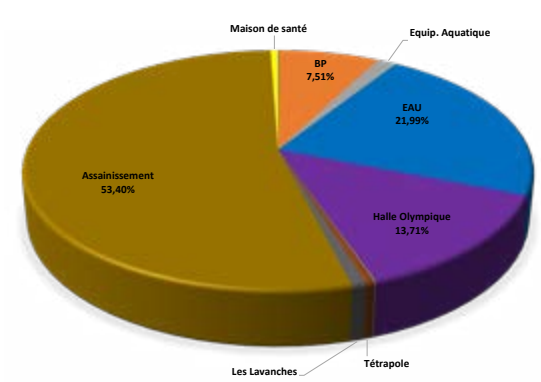
1 337 291€

1 311 825€

Variation 2016/2025 sur le bloc communal : - 1 345 387€

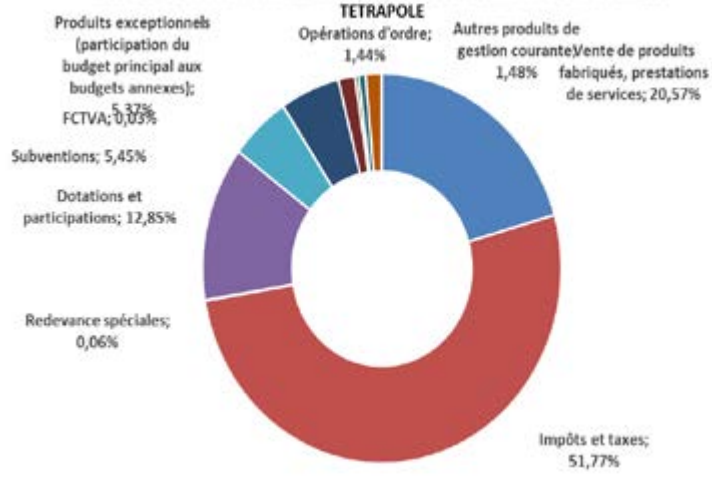
Données 2024

REPARTITION DE LA DETTE DE LA CA ARLYSERE PAR BUDGET

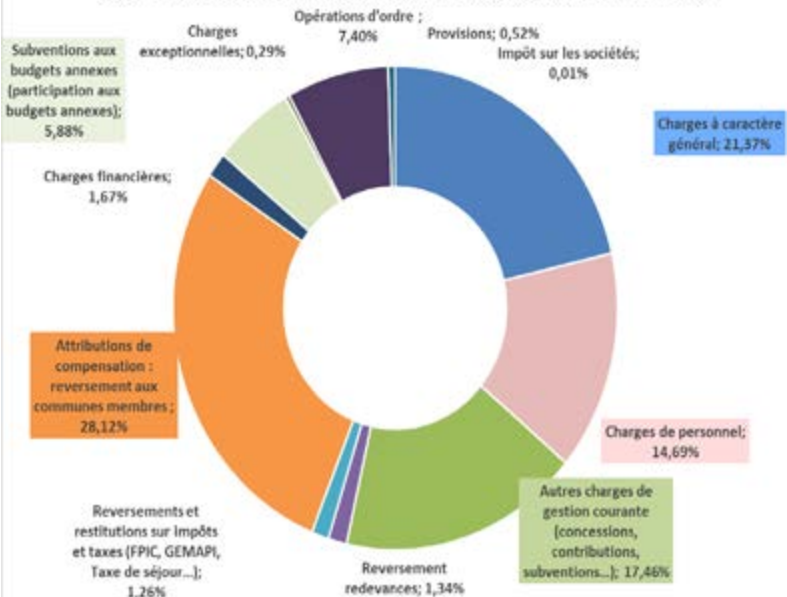


	ENCOURS AU 31/12/2024	Part de la dette
Aerodrome	41 224,79	0,08%
BP	3 895 810,47	7,51%
Equip. Aquatique	744 121,25	1,43%
EAU	11 409 844,69	21,99%
Halle Olympique	7 115 019,23	13,71%
Station service (Emprunt au BP)	31 143,81	0,06%
Transport	53 349,45	0,10%
Tetrapole (dont 79 000 € au BP)	178 613,30	0,34%
Lavanches (Emprunts au BP)	418 821,29	0,81%
Assainissement	27 701 616,37	53,40%
Maison santé (Emprunt au BP)	290 000,00	0,58%
TOTAL	51 879 564,65	1,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2024 CONSOLIDEES HORS BA LAVANCHES ET TETRAPOLE



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2024 CONSOLIDEES HORS BA LAVANCHES ET TETRAPOLE



COMMUNICATION

Informer, valoriser, partager : la com' selon Arlysère

L'Agglomération Arlysère utilise le web, les réseaux sociaux, les supports papiers, les supports vidéo, les supports médias, pour valoriser, informer, partager...

Une Agglomération qui informe et écoute ses habitants

L'Agglomération Arlysère informe et communique avec les usagers grâce :

- **au site web** www.arlyse.fr refondu et mis en service en avril 2023, il est depuis 2025 géré en interne. En moyenne, plus de **26 000 vues/mois**. Les pages les plus visitées sont, sans surprise, celles qui sont en interaction direct avec les besoins de l'usager : l'eau et l'assainissement, l'Enfance-Jeunesse, Collectes-déchèteries, l'Ecole Musique & Danse, les Navettes Nature (en été), Mobilités, Emploi et Formation, la Petite Enfance, les actualités...

• aux réseaux sociaux

> **page Facebook dédiée à l'Agglomération Arlysère**, créée en 2020. Le service communication développe les formats images et vidéos ("story" et "réels") et le nombre d'abonnés augmente : **3 662 abonnés, dont de nombreuses communes**, suivent l'actualité, interagissent régulièrement et partagent les articles sur leur page. Le service communication co-gère également les pages des équipements aquatiques et des

médiathèques et de l'Ecole Musique & Danse. L'agglomération Arlysère gagne en visibilité sur les réseaux sociaux et le nombre des abonnés des différentes pages Facebook (*Arlysère, Equipements Aquatiques, Médiathèques, Ecole Musique & Danse, Halle Olympique*) se montent aujourd'hui à **19 618**.

> **Le compte Instagram**, créé en 2023, bénéficie aussi du changement de stratégie de communication et de ligne éditoriale. En 2025, le nombre d'abonnés a quasi doublé avec 421 abonnés.

> **Le compte LinkedIn**, créé en 2021 totalise plus de 1 197 abonnés.

• aux médias

De nombreux **communiqués de presse** sont envoyés au cours de l'année et permettent à la presse écrite de relayer les actualités de la collectivité. Des **Points Presse de communication institutionnelle** en lien direct avec les Conseils Communautaires ont permis de traiter en 2025 **6 sujets majeurs** : Eau, projet de l'agglo, coordination culturelle, développement touristique, politique de la ville, agriculture, forêt et l'économie.



> **5 Newsletters Agglomération Arlysère** sont parues et lues par **5 402 abonnés**. Le service supervise également la **Newsletter de l'Ecole Musique & Danse** : 6 parutions, 451 abonnés.

Service d'appui transversal, le service communication accompagne l'ensemble des services de la CA Arlysère et du CIAS dans leurs besoins et outils de communication. Il gère également la communication interne via l'extranet. Le **Livret de Bienvenue, finalisé en 2025**, permet d'accueillir les nouveaux agents de la collectivité.

Perspective

- Mise en place début 2026 d'un support technique pour répertorier et suivre l'ensemble des demandes traitées par le service au cours de l'année.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

En développant le volet digital de la communication, moins d'impressions sont réalisées. Le lien intergénérationnel et le lien entre les agents contribuent au bien-être.



INFORMATIQUE

Service Systèmes d'information

Le service Systèmes d'Information accompagne les agents dans l'utilisation quotidienne des outils informatiques. Il assure le bon fonctionnement des ordinateurs et des logiciels, met à jour le matériel, protège les données et veille à la sécurité informatique. Le service SI conseille également les utilisateurs et diffuse les bonnes pratiques, notamment en matière de cybersécurité, afin de garantir un usage fiable et sécurisé des outils.



Cybersécurité Lancement du " Parcours 2030 "



En 2025, Arlysère a engagé la première phase du **Parcours Cybersécurité 2030** avec la réalisation d'un audit complet du système d'information, complété par des tests d'intrusion.

Ces démarches ont permis d'évaluer le niveau de maturité du système, d'identifier les vulnérabilités et de structurer un plan d'actions pluriannuel, afin de renforcer durablement la sécurité des données et des services numériques de la collectivité.

Phase 2 du Parcours Cybersécurité 2030

La seconde étape du programme sera consacrée au **renforcement opérationnel de la sécurité**.

Elle portera notamment sur :

- la sécurisation des accès et des infrastructures critiques,

- la sécurisation de l'Active Directory, c'est-à-dire l'ensemble des comptes utilisateurs et la gestion de leurs droits d'accès,
- la création d'une bulle administrative (*zone très sécurisée à l'intention des administrateurs*) avec la segmentation des réseaux (*zones séparées comme des pièces dans une maison*) afin de limiter les déplacements d'un attaquant et protéger les accès les plus sensibles.
- la mise en conformité des dispositifs de sauvegarde,
- le renforcement de la gouvernance et des procédures de sécurité.

Cette nouvelle phase vise à consolider durablement la résilience numérique de la collectivité et à garantir un haut niveau de protection des données et des services.

En quelques chiffres

40 services ou structures

30 serveurs
et systèmes de sauvegarde

600 postes de travail

3 300 demandes
dans le logiciel " Support "



DÉVELOPPEMENT DURABLE

En mettant en oeuvre les actions ci-dessous, le service s'engage concrètement dans le développement durable :

- Allongement de la durée de vie du matériel informatique
- Achat de matériel éco-labellisé ou reconditionné
- Réduction des déplacements professionnel (utilisation des outils de prise à distance)



PROSPECTIVE FINANCEMENT/ CONTRATS ET LEADER

La coordination des politiques contractuelles, les missions du service :

- Le suivi et l'animation des contrats généralistes portés par la Communauté d'Agglomération Arlysère :
 - o Contrat Départemental,
 - o Contrat Région,
 - o Programmes européens (*programme ALCOTRA : projets simples CARE et AMICI, PITER + Graies Lab (INCIT et DECID)*)
 - o La recherche de financement par une veille pluri-thématique permanente,
- La coordination stratégique des politiques contractuelles, le lien avec les financeurs,

Contrat Région – 2022-2027

Il accompagne les projets des communes, de la communauté d'Agglomération et son CIAS.

3 634 000€ - 17 projets communaux accompagnés, 2 projets pour Arlysère, 1 projet pour le CIAS

Exemples de projets accompagnés :

Réhabilitation ou restructuration de groupes scolaires, de restaurants scolaires, aménagements de cœurs de villages, réhabilitation de salles polyvalentes ou de lieux accueillant des associations...

Contrat Départemental

Il accompagne les projets du territoire portés par les communes ou la Communauté d'Agglomération Arlysère.

7 400 000€ sur 2022-2028

3.5 M€ engagés depuis le début du contrat
Une 15zaine de projets communaux, des associations culturelles financées

Les thèmes éligibles : Mobilités, agriculture-

alimentation – circuits-courts, Forêt- environnement, biodiversité, Tourisme- patrimoine, transition énergétique, Aménagement et équipements structurants, Culture, Sport et jeunesse, Écoles et accueil Petite enfance

Les principaux projets concernent les fiches action : " Ecoles et accueil petite enfance ", " services, développement social et santé " et " culture ".

CRTE - Contrat pour la Réussite de Transition Ecologique (Etat)

Ce contrat permet d'identifier les projets des collectivités en lien avec la transition écologique (*rénovation énergétique des bâtiments publics, mobilités, ressource en eau-assainissement, aménagements de village ou villes...*)

DETR-DSIL 2025 (un des leviers

financiers de l'Etat) :

1.5 M€

attribués aux communes et à la Communauté d'Agglomération Arlysère pour financer des projets d'investissement

D'autres sources de financement : Fonds vert, le FNADT, Agence de l'eau, ADEME...

Programmes européens

Arlysère est lauréate de quatre projets transfrontaliers ALCOTRA pour la période 2023-2028.

- **DECID** : accompagner les collectivités pour faire face au changement climatique

300 000€ pour 240 000€ de subventions



Animation "Fresque du climat" © Arlysère

Expérimenter une gestion économe de la ressource en eau, sensibiliser les agents des collectivités et EPCI

- **INCIT** : accompagner les habitants - citoyens pour faire face au changement climatique

346 250€ pour 277 000€ de subventions

Exemples d'actions :

animations scolaires (écoles élémentaires, collèges, lycées) pour sensibiliser au changement climatique, sensibilisation tout public.



AMICI

Soutien financier des associations de transport solidaire et transports à la demande (*Transervice association, plan de jalonement cyclable, développement du covoiturage, animation scolaires...*)

577 000€ de subventions pour la période 2023-2026

CARE

Soutien à la CPTS et valorisation du territoire pour accueillir de nouveaux professionnels de santé, développement de l'habitat solidaire et inclusif

416 000€ de subventions pour la période 2023-2026

LEADER (2023-2027)

Liaisons entre actions de développement de l'économie rurale.

Après une première campagne d'appel

à projets, 14 dossiers ont été sélectionnés concernant le territoire Arlysère.

plus de 400 000€ de subventions pour différents acteurs du territoire (*5 communes, 6 associations, 1 entreprise, 1 collège, Agglomération Arlysère*)

Des actions ont pu être initiées ou mises en place dans les secteurs du tourisme, de la culture, de l'aménagement de centres-bourgs, de la protection de la biodiversité, du commerce artisanal et commerces de proximité, de la valorisation des métiers du bois, de la mobilité douce, de la formation autour des métiers de la montagne, de la mise en lien de différents publics.

Une animatrice dédiée au territoire Arlysère accompagne les porteurs de projets.

La recherche de financements et le suivi des subventions

Les missions sont les suivantes :

- Suivi des conventions et des arrêtés attributifs (*Demandes d'avance, acompte, de solde en veillant au respect des obligations administratives et délais de caducité.*)
- L'accompagnement ponctuel de services dans la recherche de financements spécifiques, pour une réponse à un appel à projet, pour un montage de dossier (*service eau-assainissement, service déchets, service équipements sportifs et culturels, service agriculture et forêt...*)
- Un appui au fil de l'eau des chargés

de mission qui pilotent des contrats thématiques : Espace Valléen, PCAET, PPT, charte forestière, PAT...

> 51 dossiers de demande de subvention déposés en 2025
> 57 dossiers en suivi, dont 26 dossiers pour la direction de l'Eau et l'Assainissement.

850 000€ de subvention de fonctionnement perçus en 2025

1 573 000€ de subvention d'investissement perçus en 2025

Une **20taine** de services concernés

Sur la période 2020-2025

+ de 11 M€

de subventions de fonctionnement et d'investissement ont bénéficié à Arlysère

+ de 24 M€

de subventions suivies par l'agglomération ont bénéficié aux communes du territoire

Exemples de projets d'investissement :
aménagements pour sécuriser la ressource en eau, aménagements des zones d'activités, aménagement des médiathèques, sentiers...

RESSOURCES HUMAINES

Les Ressources Humaines

Cette année a été marquée par la continuité des actions engagées au sein des services, centrées sur la dématérialisation des procédures, ainsi que sur l'accompagnement des agents dans leur parcours professionnel. La prévention des risques, la qualité de vie au travail et le dialogue social sont restés des priorités, tandis que plusieurs projets transversaux ont renforcé la cohérence et la performance des services.



Que s'est-il passé dans les différents pôles RH ?

Pôle Administratif

- Mise en œuvre de la solution de parapheur électronique pour la signature des arrêtés administratifs.
- Mise en œuvre du Livret d'accueil et de la matinée d'intégration des nouveaux agents.



Pôle Carrière

- Mise en œuvre des accords entreprise pour les agents des régies de l'Eau et de l'Assainissement.
- Déploiement du coffre-fort numérique afin de sécuriser les documents de paie des agents de la collectivité.
- La Requalification des postes au 1^{er}

janvier 2025, visant à actualiser la correspondance entre les missions exercées, les responsabilités et les niveaux de classification.

Pôle Recrutement - Formation

- Déploiement du **logiciel Layan** permettant la dématérialisation des processus de recrutement et un partenariat renforcé avec les services opérationnels.
- Mise en œuvre du **dispositif Hublo**, permettant aux établissements de santé de toucher un large vivier de soignants potentiels, notamment des vacataires.



Pôle Prévention - Santé

- Poursuite du partenariat avec le Centre de Gestion de la Savoie, dans le cadre du plan de prévention

et de lutte contre l'absentéisme.

- Poursuite de l'accompagnement des agents en matière de prévention des risques professionnels avec les aménagements de poste et les analyses de situation pour les accidents de travail.

Pôle Dialogue Social

- Poursuite du travail avec les représentants du personnel sur les différents projets de la collectivité.

Projets transversaux

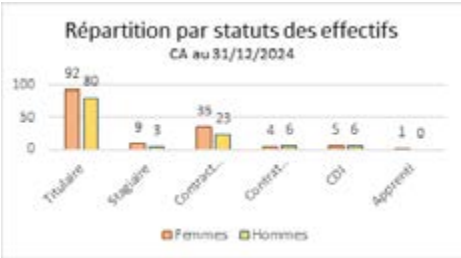
- Mise en place des titres-restaurant au 1^{er} janvier 2025.
- Poursuite du déploiement de la Gestion Automatisée du temps de travail sur les services.
- Poursuite du déploiement de l'entretien professionnel dématérialisé.
- Mise en œuvre des projets de service



Les effectifs

289 agents pour la CA Arlysère
197 Titulaires
92 contractuels

495 agents pour le CIAS Arlysère
273 Titulaires
222 contractuels,
dont 5 apprentis



 DÉVELOPPEMENT DURABLE

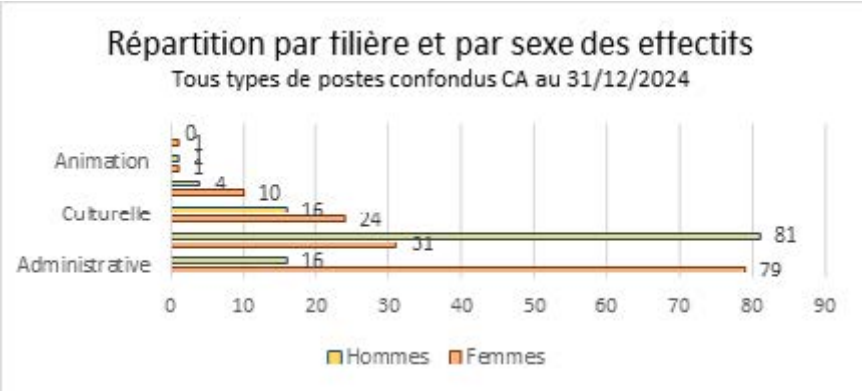
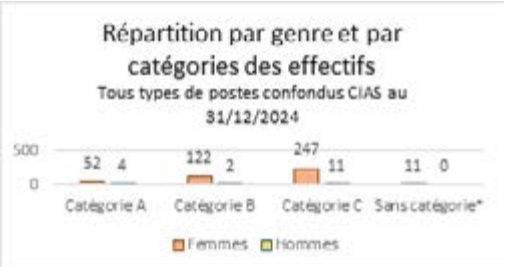
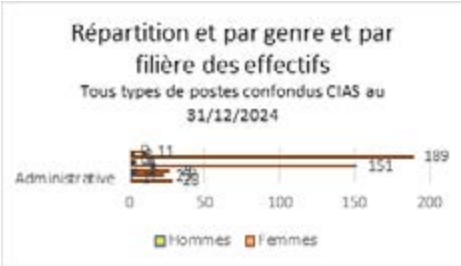
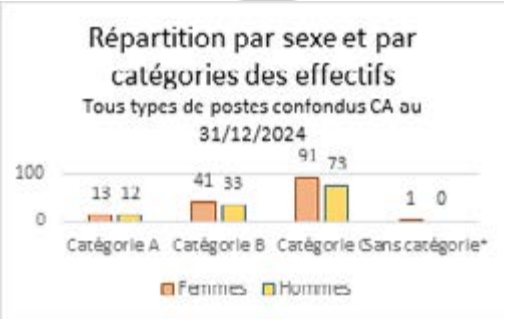
L'Agglomération Arlysère s'engage sur le développement durable par:

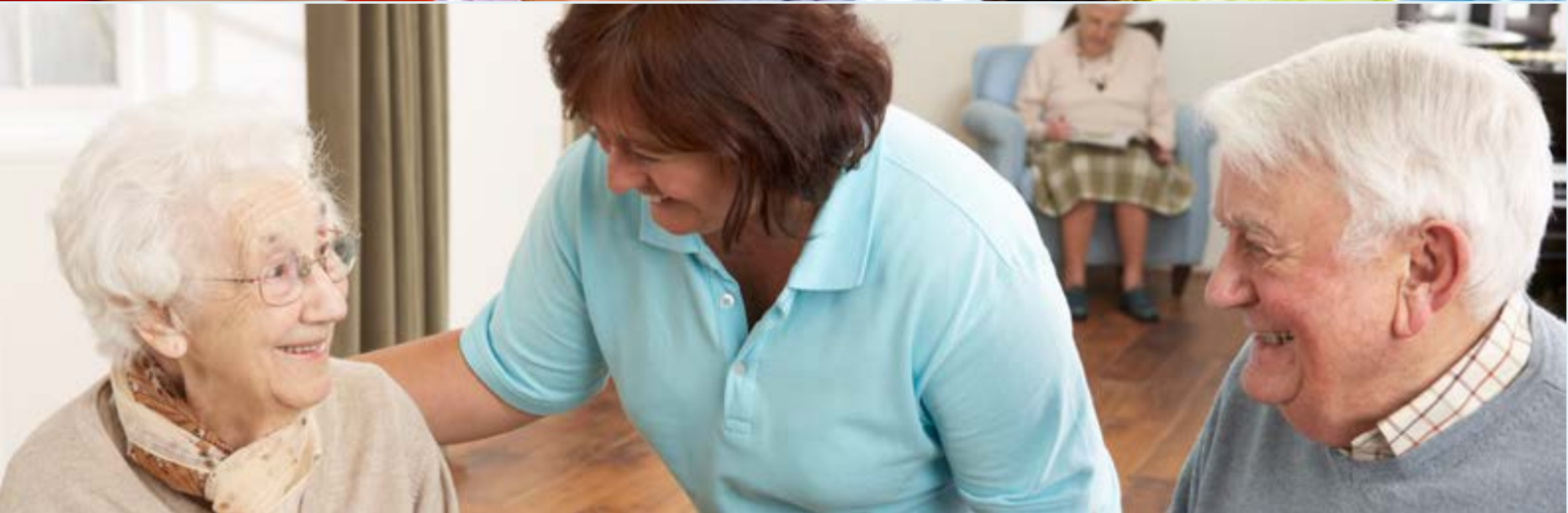
Qualité de vie, épanouissement humain

- Mise en œuvre d'actions favorisant l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle des agents (*aménagement du temps de travail, télétravail lorsque les missions le permettent*).
- Amélioration des conditions de travail des agents territoriaux par l'adaptation des postes et le respect des normes d'ergonomie.
- Déploiement de mesures de prévention des risques psychosociaux (RPS) en lien avec les obligations réglementaires de la collectivité.
- Poursuite du dialogue social à travers les instances représentatives et les temps d'échange avec les agents.
- Actions de prévention santé et sécurité au travail (*sensibilisation, accompagnement, suivi médical*).

Production et consommation responsable

- Achat de fournitures pour ce dont on a besoin, privilégiant les produits durables, en évitant le gaspillage et en privilégiant la réutilisation.





Le CIAS Arlysère

**Le Centre Intercommunal d'Action Sociale
dans votre quotidien**



**Le rapport d'activité du CIAS
est en consultation sur le site
Arlysère**

LE CIAS ARLYSÈRE

Le CIAS Arlysère est rattaché à la Communauté d'Agglomération Arlysère (Établissement Public de Coopération Intercommunale) depuis le 1^{er} janvier 2019.

Les compétences

Secteur petite enfance (0–3 ans)

- Les relais petite enfance (RPE) du territoire
- Les Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) du territoire publics et permanents

Secteur enfance jeunesse (3-17 ans)

- Les structures d'accueil extra-scolaire pour les 3-11ans et 11-17 ans pour les territoires de la Haute-Combe de Savoie et Basse Tarentaise (*régie directe*) ainsi que les territoires du Beaufortain et Val d'Arly (*convention d'objectifs avec l'AAB et VVA*).
- Les structures d'accueil périscolaire pour les territoires de la Haute Combe de Savoie (*régie directe*)

Secteur personnes âgées

- Les établissements médico sociaux publics non hospitaliers (*EHPAD et Résidences Autonomie*)
- Les services médico sociaux publics non hospitaliers et à but non lucratifs (*Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile, Service de Soins Infirmiers à Domicile, Portage des repas, Téléalarme, Accueil de Jour Thérapeutique, Equipe Spécialisée Alzheimer à domicile*)

La mise en œuvre des compétences sociales se traduit par le conventionnement avec différentes associations et notamment :

Les centres sociaux

- Du Beaufortain et du Val d'Arly (*conventions d'objectifs avec l'AAB et VVA*).

Les services en direction des seniors

- SPAD (*statut SIC*),
- AFD
- ADMR du Beaufortain et du Val d'Arly

495 agents répartis:

- 273 fonctionnaires
- 222 contractuels, dont 5 apprentis

Le conseil d'administration

Il est composé de :

- 15 membres désignés par le Conseil Communautaire de la CA Arlysère
- 15 membres désignés parmi les personnes participant aux actions de prévention, d'animation ou de développement social, menées sur le territoire Arlysère.

La structure budgétaire

6 budgets :

- **1 budget principal**, régi par l'instruction budgétaire et comptable M57 - la Petite Enfance; l'Enfance Jeunesse; Le Portage de repas à domicile; la Téléalarme; les Animations Seniors; les activités de l'administration générale.
- **5 budgets annexes**, régi par l'instruction budgétaire et comptable M22 - Ehpad; Résidence autonomie; SAAD; SSIAD; AJT

26 319 272€

*budget consolidé de dépenses
- données 2024*

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le CIAS Arlysère s'engage sur le développement durable par des actions en faveur :

- de la promotion de la cohésion sociale et de la solidarité entre les communes et entre les générations
- de l'amélioration de la qualité de vie et l'épanouissement des êtres humains



LE CIAS ARLYSÈRE

Petite Enfance

Les établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE)

- Multi-accueil Le carrousel – Albertville
- Crèche familiale Les minipouces – Albertville
- Micro-crèche La ribambelle – Albertville
- Multi-accueil Chantecler – Ugine
- Micro-crèche La maison des doudous – Frontenex
- Micro-crèche Les doudous – Hauteluce
- Multi-accueil Galipette – Beaufort
- Multi-accueil La maison des lutins – Flumet
- Micro-crèche Les p'tits malins – Crest-Voland
- Multi-accueil itinérant Roul'boutchou (Tournon-Notre-Dame-des-Millières-Grésy-sur-Isère)

10 structures
179 places permanentes

Les relais petite enfance (RPE)

- Relais petite enfance d'Albertville
- Relais petite enfance de Beaufort
- Relais petite enfance de Basse Tarentaise
- Relais petite enfance de Frontenex
- Relais petite enfance d'Ugine/Val d'Arly

229 assistances maternelles
772 places permanentes



Le Printemps des Marmots

En 2025, le **Printemps des Marmots** s'est déroulé du **12 au 24 mai**. Il s'agit de la 7^{ème} édition.

La manifestation est organisée en partenariat avec différents acteurs locaux. Elle a pour objectifs de faire découvrir aux enfants de 0 à 6 ans des **activités ludiques, culturelles et d'éveil** dans le cadre du soutien à la parentalité.

On comptabilise plus de 721 enfants inscrits sur les différentes animations proposées durant ces 10 jours.

Des activités toute l'année !

Les enfants accueillis dans les structures et lors des animations des relais petite enfance bénéficient d'un programme d'activités riche et varié.

Le coût total de ces activités s'élève à 23 000 € en 2025.

Une plaquette d'information est éditée chaque année à destination des parents.

Des travaux de rénovation

- En août 2025, la 2^{ème} phase de travaux au multi-accueil Chantecler a permis aménager un vestiaire, une buanderie et un nouveau sol sur l'espace restauration.
- La commune d'Hauteluce a réalisé d'importants travaux de rénovation sur le bâtiment abritant la micro-crèche.

Le guichet unique Petite Enfance - Enfance Jeunesse

Il consiste à centraliser toutes les demandes relatives au public 0/11 ans.

Une seul numéro pour orienter vers le bon interlocuteur

04 79 10 73 73

LE CIAS ARLYSÈRE

Enfance Jeunesse

Les Accueils Collectifs de Mineurs ACM (3-11 ans)

- Centre de loisirs de Verrens-Arvey " Les Vergers "
- Centre de loisirs de Gilly-sur-Isère " La Ruche "
- Centre de loisirs de Tours-en-Savoie " Les Cerisiers "

Le service jeunesse 12-17 ans

Le service Jeunesse accueille les adolescents à partir de 11 ans révolus et jusqu'à la fin des années lycée ou à la veille de leurs 18 ans.

Des activités sont proposées le vendredi soir, durant le week-end (samedis) et les vacances scolaires, ainsi que divers projets (musiques, arts, dessin graff, culture...).

En 2025, **167 jeunes**, soit 11.6 % des 11-17 ans des 2 secteurs, ont profité des activités du service Jeunesse, aussi bien sur les animations payantes que lors des chantiers jeunesse (*petits travaux effectués au sein des communes*).

- Jeunesse Haute Combe de Savoie
- Jeunesse Basse Tarentaise
- L'accueil périscolaire de la Haute-Combe de Savoie

Sur les territoires du Val d'Arly et du Beaufortain, les actions Enfance Jeunesse sont portées par les centres sociaux, via les associations " Vivre en Val d'Arly "

676 enfants différents accueillis sur les ACM

Offre de service :

- ACM du mercredi : **107 places**
- ACM vacances scolaires : **157 places**
- Périscolaire : **240 places**

et " l'Association d'Animation du Beaufortain ".

Les communes d'Albertville et d'Ugine ont leur propre service en gestion municipale.



Exemple de programme des ACM



Tournoi médiéval - Juillet 2025©Arlysère

Quelques faits marquants de l'année

➤ **Le transfert de compétence pour l'accueil périscolaire du midi** sur les communes de Cléry, Notre-Dame-des Millières et Verrens-Arvey (RPI Tournon – Plancherine – Verrens-Arvey) au 1^{er} septembre 2025.

➤ **Périscolaire et extrascolaire : des démarches simplifiées pour les familles**

En 2025, les modalités de réservation et d'annulation des prestations périscolaires et extrascolaires ont été assouplies, avec un délai porté à 48 heures, afin de mieux répondre aux contraintes et aux besoins des familles.

Cette évolution a été rendue possible grâce à la mise en place d'un nouveau système de pointage, permettant une gestion plus souple, plus fiable et plus réactive des inscriptions.

➤ **La dénomination des ACM**

Les noms ont été proposés par les enfants et les équipes d'animation, selon les spécificités locales de chacun des centres :

- Verrens-Arvey : ACM Les Vergers
- Tours-en-Savoie : ACM Les Cerisiers
- Gilly-sur-Isère : ACM La Ruche

➤ **Le développement des actions bénévoles**

Ces actions mises en place ont permis d'impulser chez les jeunes l'envie d'aider, de se rendre utile et de contribuer à une cause par les actions solidaires et ponctuelles.

LE CIAS ARLYSÈRE

Personnes âgées

Les établissements pour les personnes âgées

Le CIAS gère 6 établissements pour personnes âgées :

Les EHPAD (Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes)

- LA NIVEOLE - Ugine
- LA BAILLY - La Bâthie
- FLOREAL - Frontenex

Les R.A. (Résidences autonomie)

- Résidence des Quatre Vallées - Albertville
- Résidence les Gentianes - Ugine
- FLOREAL - Frontenex

Quelques faits marquants de l'année

➤ Des enjeux RH au cœur des priorités

En 2025, les ressources humaines demeurent un enjeu central pour le pôle Établissements. La mise en place des outils LAYAN et HUBLO a par ailleurs contribué à faciliter les recrutements et à renforcer la continuité de service.

➤ L'augmentation de la capacité d'accueil de l'EHPAD Floréal

La transformation des 9 logements de la résidence autonomie Floréal en 9 Chambres d'EHPAD au 1er juin 2025.

Capacité d'accueil des EHPAD Quelques chiffres

197 places, dont :

- hébergement temporaire : 4 places
- Unité protégée : 31 places
- PASA* : 26 places

Capacité d'accueil des Résidences autonomies Quelques chiffres

122 places réparties :

- Les Gentianes, Ugine : 57 places
- Les 4 Vallées, Albertville : 54 places
- Floréal, Frontenex : 11 places



Médiation animale à la RA des 4 Vallées©Arlysère

* PASA : pôle d'activités et de soins adaptés, destinés à accueillir durant la journée des résidents de l'EHPAD ayant des troubles du comportement modérés et atteints de la maladie d'Alzheimer, d'une maladie apparentée ou d'une maladie neuro-dégénérative.

Le Pôle Domicile

Les services pour les seniors ont pour vocation le **maintien à domicile**, le plus longtemps possible et **dans de bonnes conditions d'hygiène et de sécurité**.

Les prestations suivantes sont proposées :

- L'AJT LE PASSE COMPOSE : Accueil de Jour Thérapeutique
- Le SAAD : service d'aide et d'accompagnement à domicile. **400 personnes en ont bénéficié dont 10% de personnes handicapées..**
- Le SSIAD : Service de soins infirmiers à domicile
- L'ESAD : Equipe spécialisée Alzheimer à domicile
- Le CRT : Centre de Ressources Territorial
- Le PRAD : portage des repas à domicile. **66 106 repas ont été livrés, 443 personnes ont bénéficié du service dont 12 personnes handicapées.**
- La TELEALARME
- L'ANIMATION SENIORS. Au total **617 personnes** ont participé à ces **26 événements culturels**. L'événement les plus populaires sont le Thé Ciné à Ugine (37.3%) et le Thé Ciné Albertville (28.7%).

Quelques faits marquants de l'année

➤ L'année 2025 a été marquée par la **restructuration du pôle domicile à travers la création d'un guichet unique** et la création du pôle " **maladies neuro dégénératives** " regroupant l'ESAD et l'accueil de jour.

➤ La **Semaine Bleue** s'est déroulée du 6 au 10 octobre dans **12 communes du territoire**, avec 28 animations mises en place, **409 participants dont 348 seniors** (+ 26 élèves et professeurs du Grand Arc + 20 enfants de l'accueil de loisirs + 15 enfants de l'école de musique).



Lac de Saint-Guérin dans le Beaufortain,
au départ de nombreux sentiers

Responsable de la publication : Franck Lombard, Président de la CA Arlysère et Président du CIAS Arlysère

Textes et données : services Arlysère et son CIAS

Conception : Service communication

Date de publication : juin 2026

Photos et visuels © Arlysère - Depositphotos - Le Département de La Savoie - Thuria - OTI Val d'Arly - Margaux Meurisse